

# ***EPITRE AUX HEBREUX***

Introduction  
Traduction  
Commentaire explicatif

« Voilà pourquoi il nous faut prêter une extrême attention  
à ce que nous avons entendu,  
pour enfin échapper au naufrage... »

Abbé Joseph GRUMEL  
Prêtre selon l'ordre de Melchisédech

# ÉPÎTRE AUX HÉBREUX

## INTRODUCTION

Quelques réflexions utiles, pour l'intelligence exacte de l'Épître aux Hébreux

La Foi règle l'interprétation des Saintes Écritures, mais plus encore en conditionne l'intelligence. Or, il n'y a qu'une seule Foi. Quelle est cette Foi ? Par qui a-t-elle été professée et pratiquée de sorte qu'elle a porté son Fruit de Justice et de Vie ?

La Foi exacte qui nous a procuré non seulement le Salut, mais le Sauveur, fut celle de Saint Joseph et de Sainte Marie, qui ont réussi, par la Foi, là où Adam et Ève ont trébuché en raison de leur doute, de leur faute et de leur transgression. Au terme de l'Ancien Testament, par l'intelligence qu'ils ont eue de la Révélation prophétique, Saint Joseph et Sainte Marie, ont dépassé l'ordre de la Loi qui régissait la génération de péché, et ils ont engendré, par la Foi, Jésus le Juste.

ooo

Cette Foi, qui fut celle aussi des Apôtres, nous donne l'intelligence des Saintes Écritures, et en particulier de l'Épître aux Hébreux, réputée difficile.

ooo

Le Salut promis, c'est-à-dire la victoire sur la mort, n'a pas été obtenu par les chrétiens qui ont professé la Foi.

Voilà le problème qui domine toute l'histoire. Voilà la véritable question qui retient Israël, encore aujourd'hui, dans le refus de Jésus comme Messie et Christ.

Dieu serait-il infidèle à ses promesses ? Non pas, mais les chrétiens n'ont jamais appliqué la Foi qu'ils ont toujours professée. Ils sont restés tributaires de la transgression d'Adam, pour la transmettre de génération en génération. C'est pourquoi ils sont restés sous le joug de la même sentence : « Mourant, tu mourras ». Dieu est parfaitement fidèle à ses promesses.

Conditionnés au niveau de la conscience par le comportement charnel, les chrétiens ont fait de ceux qui auraient dû être leurs modèles des exceptions inimitables. Ils se sont même donnés une morale sexuelle et conjugale qui rationalise l'erreur et légitime le péché. Plus encore que la Loi de Moïse, la loi ecclésiastique a été une « force de péché ». De ce fait, comme pour les Juifs incrédules, un voile est tombé sur leurs yeux, qui, jusqu'ici, les a empêchés d'avoir l'intelligence des Saintes Écritures, et d'y puiser le bonheur, le Salut et la Vie.

ooo

On a posé habituellement deux séries de questions au sujet de l'Épître aux Hébreux.

- Qui en est l'auteur ? Paul ou l'un de ses disciples ?
- A qui s'adresse-t-elle ? A des chrétiens issus du judaïsme, ou bien, au-dessus de leurs têtes, aux Juifs incrédules à l'égard de Jésus comme Christ ?
  
- L'auteur de l'Épître aux Hébreux est l'Esprit-Saint, qu'il ait parlé par St Paul ou par l'un de ses disciples. Rien ne s'oppose à ce que St Paul en soit l'auteur direct, au cours de sa captivité à Rome, d'où il espère être bientôt délivré. Le style particulier de l'Épître

s'explique par le fait qu'il a eu le temps de méditer longuement avant d'écrire, contrairement à d'autres Épîtres écrites à la hâte. D'où, ici, la densité exceptionnelle de ce style. En fait, tant que l'on n'a pas trouvé un document déterminant, il est impossible de trancher cette question qui, d'ailleurs, n'a qu'un intérêt minime, et n'apporte rien pour l'intelligence du Texte Sacré.

- L'Épître s'adresse manifestement aux Juifs qui ont cru que Jésus était le Messie annoncé, mais qui hésitent encore à cause des objections soulevées contre lui dans les milieux officiels du Judaïsme incrédule :
- Tout d'abord Jésus s'est proclamé ouvertement fils de Dieu, et l'a affirmé avec serment devant Caïphe. Cette prétention considérée comme blasphématoire et digne de mort fut le grief retenu contre lui pour sa condamnation, et son exécution capitale par la crucifixion. Ensuite les autorités pensaient évincer Jésus comme Messie parce que, n'étant pas de la tribu de Lévi, il n'avait aucun droit au Sacerdoce. Enfin le Christ souffrant continuait de passer pour un scandale à leurs yeux, alors qu'ils l'avaient eux-mêmes persécuté, torturé et mis en croix.

L'auteur de l'Épître aux Hébreux montre donc, sans même relever ces objections explicitement, que Jésus est fils de Dieu, conformément aux Écritures, et supérieur aux Anges et à Moïse. Il montre ensuite que son Sacerdoce est supérieur à celui de Lévi, car il est, conformément aux Écritures, selon l'Ordre de Melchisédech, et qu'il inaugure ainsi une alliance ou un « testament » incomparablement meilleur. Enfin, si le Christ Jésus a subi la mort, conformément aux Écritures, c'est au nom de tous les hommes, afin que ceux qui seront justifiés par leur Foi, reçoivent l'accomplissement des promesses.

ooo

Ainsi la Foi est indispensable, puisque c'est déjà par la foi que les anciens furent ces hommes sur qui Dieu compta pour poser les fondements de son entreprise de Salut. Mais les chrétiens oseront-ils, par l'Acte de la Foi parfaite, réaliser ce que cette Foi leur fait espérer et qu'ils ne voient pas encore, à savoir la créature humaine justifiée et sanctifiée, reliée pleinement à son Créateur par le Sacerdoce du Christ ?

ooo

Le ton de cette lettre est loin d'être optimiste : à plusieurs reprises, avec une insistance douloureuse, et même des menaces terrifiantes, l'auteur exhorte ses lecteurs à tenir le plus grand compte de ce qu'ils ont entendu, à refuser l'exemple d'incrédulité des Juifs d'autrefois qui furent frappés de divers châtiments, car ils n'avaient pas ajouté foi à la parole venue d'En Haut. En fait, ce que craignait l'auteur s'est réalisé jusqu'à nous : la génération adultère et pécheresse, toujours solidaire de l'antique transgression, est devenue « pire qu'auparavant ». De fait, les chrétiens ont enduré, tout au long de l'histoire, des châtiments pires que ceux qui frappèrent le peuple d'Israël.

Dès lors, l'Épître aux Hébreux reste d'une brûlante actualité, puisque personne encore, depuis Saint Joseph et Sainte Marie, n'est entré dans le Repos du 7<sup>ème</sup> jour, dans ce repos que Dieu prit lorsqu'il eût achevé son ouvrage, en ayant créé l'homme et la femme selon son image et la ressemblance de sa propre Trinité.

oooo

Effectivement, il n'y eut jamais, dans la tradition mystique et spirituelle de l'Église des Nations, de doctrine trinitaire mettant l'amour de l'homme et de la femme en relation direct avec le Nom de Dieu, son Mystère intime que la Foi révèle.

Satan a donc gardé l'empire de la mort, malgré le sang versé de l'Agneau sans tache. Pourquoi ? Parce que jamais la Foi n'a su prendre en considération l'œuvre de Dieu dans le corps humain. Le Créateur souverain a cependant fermé le Lieu Saint afin d'élever la créature humaine à une génération transcendante, participante de sa sainteté et de sa gloire.

Les Anges sont des ministres prêts à assister ceux qui doivent recevoir le Salut en héritage. Malheureusement, ils ne peuvent intervenir dans la couche des ténèbres qui entoure la Terre, que si la Foi - mieux la Foi exacte - leur donne accès jusqu'à nous.

La Foi consiste à donner à Dieu la Paternité par son Esprit de Sainteté, afin que le Nom du Père soit sanctifié en tout fils d'homme. Tel est le sacrifice de Justice : celui de la paternité et de la maternité charnelle. Le corps devient alors le sacrement de l'amour éclairé par la foi, dans l'observance de l'Alliance Virginale, première et éternelle. « Vos corps sont les temples du Saint Esprit ».

Jésus est prêtre selon l'Ordre de Melchisédech en raison de sa conception spirituelle et de sa naissance virginale. Melchisédech était « sans père, ni mère, ni généalogie ». Il était prêtre par le seul fait qu'il avait renoncé à la génération charnelle, et qu'il offrait ainsi le Sacrifice de Justice, non sanglant et pacifique, devant la toute puissance de Dieu, Père et Maître de la vie.

Mais Jésus ne serait pas advenu comme Christ et prêtre sans la Foi de ceux qui l'ont engendré. C'est donc Saint Joseph qui a inauguré l'Ordre de Melchisédech, l'Ordre de la Justice et de la paix. Telle est la gloire entièrement méconnue, de Saint Joseph, père de Jésus parce qu'époux virginal de Marie : « Il est heureux le père du Juste ».

Ce qui était à la portée de Saint Joseph est à la portée de tout homme. Ce qui était à la portée de Sainte Marie est à la portée de toute femme instruite par la Foi, sur la signification de sa virginité.

Les hébreux n'imaginaient pas qu'une vierge puisse être isolée et célibataire en Israël, elle était prise en charge par un « baal », tant qu'elle n'était pas mariée à un homme. Saint Paul enseigne qu'il en sera de même du peuple chrétien : « Dans le Christ Jésus, pas d'homme sans femme, pas de femme sans homme » (1 Cor.11/11). Mais par la foi, leur union cesse d'être charnelle, pour devenir eucharistique selon l'institution du Seigneur : « Faites de vos membres des instruments de Justice en vue de la sanctification ». La Loi ecclésiastique et la morale conjugale chrétiennes ont empêché les chrétiens de comprendre ces paroles apostoliques et de les mettre en pratique. A vrai dire, tout le système « religieux » de l'Église des Nations est basé sur les vieux réflexes de peur et de honte que la Grâce baptismale n'a pas encore éliminés.

ooo

Toutes les difficultés sont psychologiques, comme le disait le Seigneur : « Rendez l'arbre bon et son fruit sera bon ».

Le péché le plus grave est le refus du corps.

Le principe de la Justice est l'acceptation du corps comme ouvrage parfait de la Sainte Trinité et sacrement de sa Présence vivifiante.

Le véritable culte, l'Adoration en Esprit et en Vérité, est l'offrande du corps à Dieu, en vue d'une génération sainte semblable à celle dont le Verbe fait chair nous a donné le témoignage.

ooo

Jésus est fils de Dieu en sa nature humaine.

Il est le Monogène éternel en sa nature divine.

Il est venu en ce monde, lui, le Verbe, « en fils » pour nous faire la démonstration concrète et définitive de la Justice qui procure la vie impérissable.

Du fait qu'il n'a pas été reconnu comme fils de dieu sa démonstration n'a pas été comprise, si ce n'est des Apôtres et de quelques-uns de leurs disciples. Ensuite, cette démonstration a été scellée dans le livre des Écritures qui reste fermé de 7 sceaux pour qui ne partage pas exactement la foi mariale et apostolique.

ooo

L'auteur de l'Épître aux Hébreux suppose que ses lecteurs ont « renoncé aux œuvres mortes », c'est-à-dire qu'ils ont l'intelligence des premiers chapitres de la Genèse et qu'ils se sont détournés définitivement de la voie qui conduit à la mort : la connaissance du bien et du mal. Il suppose que la manifestation de « Jésus venu en chair », par sa génération sainte, les a arrachés définitivement à la génération adultère et pécheresse. Il suppose donc que leur Foi les a justifiés aux yeux du Père...

Mais l'histoire a montré que ces suppositions étaient gratuites et prématurées, et que les craintes de l'auteur quant à la persévérance de ses lecteurs étaient parfaitement justifiées.

L'Église n'est pas sortie de l'ornière du péché dit « originel ». Elle a donc subi les sentences portées sur ce péché. Comme les Galates qui reviennent à la Loi de Moïse, les chrétiens ont été « déchus de la Grâce », en persévérant dans la transgression d'Adam. Pour eux tous, donc, le Christ est « mort en vain ».

Le sang du Christ est tout puissant pour écarter celui qui a l'empire de la mort, c'est-à-dire Satan. Mais à condition que la conscience du croyant soit purifiée des œuvres mortes.

ooo

Aucun homme n'a demandé à venir en ce monde ; Il n'est donc pas responsable de sa conception, ni de son conditionnement charnel, chromosomique. Il naît « conditionné pour la mort », étranger à l'Esprit du Père, mais non pas par un acte libre. Il subit la faute de ses parents et de ses ancêtres, toujours la même, depuis Adam.

C'est pourquoi Dieu, qui est juste, accepte l'immolation unique de son Fils premier-né, et Christ-Sauveur, pour que quiconque est baptisé en lui soit affranchi de la sentence de la mort, et accède par grâce à l'adoption filiale.

Mais si, malgré le témoignage du Verbe fait chair, condamné comme fils de Dieu et ressuscité comme témoin authentique de la Vérité, le croyant baptisé, lavé de l'antique prévarication, y retombe sous le poids de la séduction du péché, l'efficacité du sang du Christ est pour lui réduite à rien.

C'est ce qui s'est produit pendant tout le temps de l'Église des Nations, des Apôtres jusqu'à nos jours.

L'aujourd'hui de Dieu n'a cessé d'être un « demain » pour les chrétiens.

De fait, ils ont toujours reporté leur Salut, pour « l'autre monde », et anéantit pour eux-mêmes l'efficacité des Sacrements qu'ils ont reçus.

Les chrétiens n'ont pas conformé leur vie à la Foi mariale et apostolique, mais ils ont suivi le vieil exemple de l'incrédulité.

De ce fait, l'Épître aux Hébreux a une valeur éminemment prophétique que toute l'histoire a confirmée. Les craintes de l'auteur se sont réalisées. La foi chrétienne n'a jamais appliqué ce qu'elle a professé.

Les chrétiens ont toujours prié en disant : « Notre Père, que ton Nom soit sanctifié ». Mais ils ne se sont pas mis dans les conditions pratiques pour qu'il le soit, en eux et par eux. Les uns ont engendré charnellement par le viol ; les autres pour garder la virginité, ont séparé ce que Dieu a uni.

« Le Puissant fit pour moi des merveilles, Saint est son Nom ».  
C'est clair ! Où est-elle la sanctification du Nom du Père ?

« En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui garde ma parole ne verra jamais la mort ».

En entendant ce serment solennel du Verbe fait chair, pour sauver toute chair, les premiers auditeurs ont bien su ce qu'il disait : mais ils ont disqualifié le Témoin véritable. Ils préféraient les ténèbres à la lumière et la mort à la vie.

Les chrétiens qui ont suivi, hormis les martyrs qui furent immolés, sont morts parce qu'ils n'ont pas su « garder la parole ». Quelle parole ? Il n'y avait qu'une seule parole à garder : celle qui est écrite au début du Livre : « Tu mangeras de tous les arbres du jardin, hormis celui de la connaissance du bien et du mal ».

Après 20 siècles, nous n'avons pas encore su discerner l'arbre à ses fruits : Jésus fruit de l'Arbre de la vie ; nous autres, accablés par la mort et par d'indicibles misères, fruits déchus de l'arbre de la connaissance du bien et du mal.

De l'arbre généalogique.

La fête la plus joyeuse est assurément celle de la Visitation.

Mais quelle ne fut pas la douleur de Marie de voir le fruit béni de ses entrailles rejeté par son peuple ! Après une si grande joie, quelle amertume ! Et l'Église, malgré la résurrection du Juste n'est pas encore entrée dans la Justice qui procède de la Foi.

La Foi vivante c'est Marie.

Celui qui accepte de se hausser au niveau de la Foi de St Joseph et de Ste Marie n'aura aucune peine à comprendre l'Épître aux Hébreux, par une simple lecture attentive et suivie, dans la traduction intelligible et fidèle que voici :

# ÉPÎTRE AUX HÉBREUX

## TRADUCTION

**1/1** - Ce fut à de nombreuses reprises et de nombreuses manières que Dieu s'est exprimé pour les pères dans les prophètes, 2- et voici qu'en ces tout derniers jours, il nous a parlé en fils, fils auquel il donne l'univers en héritage du fait qu'il a fait les siècles par lui ; 3- fils qui fait resplendir sa gloire, car il porte l'empreinte de sa nature divine ; fils qui fait exister toutes choses par sa parole de puissance ; fils maintenant assis à la droite de la Majesté dans les hauteurs, après avoir accompli la purification des péchés, 4- d'autant plus excellent que les Anges qu'il a hérité d'un nom incomparablement supérieur au leur.

5 - A quel Ange a-t-il jamais dit : « Tu es mon fils, aujourd'hui, c'est moi qui, ce jour, t'ai engendré », ou encore : « Je serai moi-même père pour lui, et lui sera mon fils » ? 6- Ainsi lorsqu'il décide l'avènement de son premier-né sur la terre des hommes, il déclare : « Eh bien, tous les Anges de Dieu l'adoreront » ; 7- mais quand il parle des Anges, il se contente de dire : « Ses Anges, il les profère comme des souffles, ses ministres comme les flammes d'un feu ». 8- Alors qu'il dit, s'adressant au fils : « Ton trône, ô Dieu est pour le siècle du siècle, et le spectre de ton règne, la droiture, 9- ton amour de la justice et ta haine de l'iniquité ; voici pourquoi parmi ceux de ta maison, c'est toi que Dieu, ton Dieu a oint de l'huile d'allégresse ». 10- Et aussi : « C'est toi Seigneur qui dès le principe a fondé la terre, et les cieux sont l'ouvrage de tes mains ; 11- ils passent, toi tu demeures, ils vieillissent comme un vêtement, 12- tu les rouleras comme le campeur roule sa tente pour lever le camp, alors que toi, tu restes le même, et ton âge ne décline pas ». 13- Auquel des Anges a-t-il jamais dit : « Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que je mette tes ennemis sous tes pieds comme un tabouret » ? 14- Les esprits angéliques ne sont-ils pas tous délégués à un office d'assistance auprès de ceux qui vont recevoir le Salut en héritage ?

**2/1** – Voici pourquoi il est pour nous d'une extrême importance de porter toute notre attention sur ce que nous avons appris, si nous voulons enfin échapper au naufrage. 2- Sachons-le, la parole promulguée par les Anges était incontestable, et toute transgression ou mésintelligence sévèrement sanctionnée ; 3- alors nous, si nous ne prenons pas à cœur cette incomparable entreprise de salut, échapperons-nous au châtement ?

Ce salut, le principe en fut la prédication du Seigneur lui-même, affermie jusqu'à nous par ses auditeurs directs, 4- et Dieu lui-même s'en est porté garant par des signes, des prodiges et des miracles de toute sorte, et la dispensation de son Esprit-Saint, selon son bon vouloir. 5- Car ce ne sont plus les Anges qui régenteront l'ordre humain qui arrive, dont nous parlons, 6- et qu'annonçait déjà un psalmiste en disant : « Qui est-il cet homme dont tu te souviennes ? Y aura-t-il un fils d'homme sur qui tu jetteras les yeux ? 7- Face aux Anges tu l'as humilié pour un court instant, pour le couronner de gloire et d'honneur 8- et mettre tout l'univers sous ses pieds ». Donc plus rien n'échappera à son empire. Eh bien cet homme, nous le voyons, c'est Jésus : certes il n'est pas encore évident que tout lui soit soumis ; 9- nous l'avons vu « pendant un court instant humilié au-dessous des Anges », dans les souffrances de la mort, et maintenant « le voici couronné de gloire et d'honneur » du fait que, par la grâce de Dieu, il a subi la mort au nom de tous.

10- Faveur de Dieu, en effet, lui par qui tout subsiste et tout existe, qui, pour conduire à la gloire un grand nombre de fils, a manifesté la perfection de l'Archège de leur salut, par le moyen de ses souffrances. 11- Dès lors, le sanctificateur et les sanctifiés procèdent tous de l'Unique : c'est ce qui explique la parole de l'Écriture où il ne dédaigne pas de les appeler « frères » : 12- « Je révélerai ton nom à mes frères, je chanterai un hymne pour toi au cœur

de l'Église », et aussi : 13- « Voici qui je serai : l'homme qui se fie à Dieu », et aussi : « Me voici avec les enfants que Dieu m'a donnés ». 14- Qu'avaient-ils de commun ces enfants, sinon la chair et le sang ? Alors lui, il s'est fait tout proche d'eux, il a partagé leur sort jusqu'à passer la mort, afin d'écarter celui qui a l'empire de la mort, c'est-à-dire le Diable. 15- Ainsi il les a fait changer de maître, tous ces gens qui étaient réduits en esclavage par la crainte de la mort tout au long de leurs jours. 16- Alors vous le voyez, ce n'est pas des Anges dont il se soucie, mais bien de la semence d'Abraham ! 17- Il s'est fait un devoir de se rendre semblable en tout point à ses frères pour nous manifester sa miséricorde et rétablir la relation à Dieu comme prêtre souverain et sûr en purifiant le peuple de ses péchés ; 18- en Dieu il s'est fié au milieu de ses épreuves, il est puissant pour porter secours à ceux qui à leur tour sont sous l'épreuve.

**3/1** – Dès lors, frères saints, agrégés à une vocation sur-céleste, mettez-vous dans l'esprit qui est l'envoyé et le prêtre primordial Jésus-Christ, que nous avons ensemble reconnu comme tel, 2- fidèle en tout à l'égard de Celui qui l'a ordonné dans toute sa maison, comme le fut Moïse. 3- Mais en gloire, Jésus est tellement plus grand que Moïse ! Tout autant que l'architecte l'emporte en honneur sur la maison qu'il a construite, 4- car toute maison est bâtie par quelqu'un et l'Univers l'est par Dieu. 5- Fidèle donc dans toute sa maison, le fut Moïse comme serviteur et témoin de la révélation, 6- alors que le Christ c'est comme fils sur toute sa maison, et sa maison c'est nous, si toutefois nous persistons fermement et jusqu'au bout dans la profession et la certitude de l'espérance.

7- C'est en effet ce que dit l'Esprit-Saint : « Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, 8- n'endurcissez pas vos cœurs comme lors de cette contestation qui survint dans l'épreuve du désert, 9- lorsque vos pères me narguèrent avec insolence, bien qu'ils me vissent à l'œuvre 10- pendant quarante ans ; alors j'en ai conclu : « De cœur, ils ne cesseront pas de divaguer, incapables qu'ils sont de connaître mes voies ! C'est pourquoi je fus affligé, indigné par cette génération ! 11- Alors j'ai juré dans ma colère : « D'ici qu'ils entrent dans mon repos !... » 12- Prenez garde, frères, que chez l'un d'entre vous ne se rencontre un cœur lâche et douteux à rester loin du Dieu vivant ! 13- Mais de jour en jour, prenez courage en vous-mêmes, tant que dure cet « aujourd'hui », afin qu'aucun d'entre vous ne se laisse endurcir par la séduction du péché ! 14- Car nous ne sommes liés au Christ que pour autant que nous tenons ferme le principe de ce qu'il est jusqu'à son accomplissement.

15- Du fait qu'il dit : « Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs comme dans la contestation », 16- c'est qu'effectivement certains ont entendu et ont ensuite contesté. Qui sont-ils ? Ne sont-ils pas tous ceux qui sortirent d'Égypte par la main de Moïse ? 17- Par qui fut-il offensé pendant quarante ans ? Par les prévaricateurs dont les cadavres jonchèrent le désert. 18- Pour qui prononça-t-il le serment : « D'ici qu'ils entrent dans mon repos !... » ? Pour ceux qui refusèrent de croire. 19- D'où il est clair que c'est leur incrédulité qui leur interdit l'entrée au repos de Dieu.

**4/1** – Nous voulons écarter l'idée que l'un de vous courre le risque d'arriver trop tard pour avoir méprisé la promesse d'entrer dans son repos, 2- alors que nous l'avons reçue tout aussi bien que les anciens. Si cette promesse ne leur fut d'aucune utilité, c'est qu'ils ne voulurent pas croire ; 3- mais nous, qui lui donnons notre assentiment de foi, nous entrons dans ce repos, comme il l'a dit : « J'ai donc juré dans ma colère : quand donc entreront-ils dans mon repos ? » Repos qu'il prit après avoir achevé ses œuvres à la création du monde, 4- comme il est dit du 7<sup>ème</sup> jour : « Et Dieu se reposa le 7<sup>ème</sup> jour de tous ces travaux ». 5- Il insiste donc à nouveau sur ce point : « Quand donc entreront-ils dans mon repos ? » 6- La voie est ouverte pour y entrer ; puisque les premiers qui entendirent cette invitation n'y ont pas cru et n'y sont pas entrés, 7- il fixe un nouveau jour, un « aujourd'hui » parlant par David,



beaucoup plus tard, comme nous l'avons cité : « Aujourd'hui si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs... » 8- Si Josué les avait introduits dans ce repos, il n'y aurait pas lieu de disposer d'un autre « aujourd'hui », 9- comme l'indique la législation du Sabbat offerte au peuple de Dieu. 10- Ainsi donc, celui qui entre dans son repos se repose de ses travaux comme Dieu s'est reposé des siens. 11- Alors efforçons-nous d'entrer dans ce repos, et qu'aucun ne retombe dans le vieil exemple de l'incrédulité. 12- Vivant en effet le Verbe de Dieu, plus aigu qu'un glaive à deux tranchants pour pénétrer jusqu'au contact de l'âme et de l'esprit, aux confins des fibres et des moelles, il critique les pensées et les sentiments profonds du cœur ; 13- rien de la création n'est voilé devant lui, mais tout est nu et découvert devant ses yeux, ce Verbe qui s'adresse à nous.

14- Le grand prêtre que nous avons a donc pénétré à travers les cieus, c'est Jésus le fils de Dieu : c'est là toute la force de notre profession de foi. 15- Et en même temps ce grand prêtre est compatissant à nos faiblesses car il les a toutes éprouvées lui-même, hormis le péché. 16- Approchons donc avec assurance du trône de la grâce pour recevoir miséricorde et trouver grâce pour un secours qui vient à point.

**5/1-** Si tout grand prêtre est choisi parmi les hommes, c'est pour, en leur nom, établir une relation à Dieu, par l'offrande rituelle des oblations et victimes pour le péché ; 2- il doit se montrer modéré à l'égard des ignorants et des errants, conscient de sa propre faiblesse ; 3- aussi c'est pour lui-même aussi bien que pour le peuple qu'il officie pour le péché. 4- Nul ne peut usurper cette charge ; il y est appelé par Dieu, tout comme Aaron. 5- Ainsi le Christ ne s'est pas glorifié lui-même d'être advenu comme grand prêtre, mais c'est Celui qui a prononcé pour lui : « Tu es mon fils, aujourd'hui je t'ai engendré », 6- tout comme il dit dans un autre passage : « Tu es prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech ». 7- Tel est celui qui durant les jours de sa chair offrit prières et supplications à Celui qui pouvait l'arracher à la mort avec un grand cri et des larmes et qui fut exaucé en raison de sa piété. 8- Tout fils qu'il était, il dut obéir au sein de ses souffrances, 9- et il atteint ainsi la perfection pour être la source du salut éternel pour ceux qui lui donnent leur assentiment, 10- et Dieu l'a promu publiquement grand prêtre selon l'Ordre de Melchisédech.

11- Sur ce point que de choses à dire, et difficiles à expliquer ! du fait de votre lenteur à entendre alors que vous auriez dû passer maître depuis longtemps. 12- Ce sont les premiers éléments de la parole de Dieu qu'il faut à nouveau vous apprendre, vous avez besoin de lait, incapables que vous êtes de la nourriture solide. 13- Quiconque en reste au lait se rend incapable de la parole de Justice, il n'est qu'un enfant. 14- Cette nourriture solide est celle des parfaits, ceux qui ont par expérience les organes de leurs sens exercés pour la séparation exacte du bien d'avec le mal.

**6/1** – S'il en est ainsi, allons plus loin que le discours du principe du Christ et portons-nous aux conclusions. Nous supposons que le fondement est posé une fois pour toutes, à savoir la repentance des œuvres mortes, la foi sur Dieu, 2- la doctrine des baptêmes, l'imposition des mains, la résurrection des morts et le jugement du siècle. 3- Ainsi ferons-nous s'il plaît à Dieu... 4,5,6- car il est impossible de renouveler par la repentance ceux qui tombent après avoir reçu la lumière, goûté le don céleste, participé à l'Esprit-Saint, apprécié la belle parole de Dieu et les puissances du siècles futur, car pour leur propre compte, ils ont alors mis en croix le fils de Dieu comme un objet de réprobation. 7- Une terre bien abreuvée de pluie qui fait pousser de bons légumes devient favorable à ceux qui la cultivent et mérite une bénédiction de Dieu ; 8- mais si elle produit des épines et des ronces elle court le risque d'être déconsidérée et maudite pour finir par le feu. 9- Nous nous sommes persuadés à votre sujet, frères bien-aimés, malgré ce que nous disons, que votre sort sera meilleur et porteur de salut. 10- Car Dieu n'est point injuste au point d'oublier votre labeur et l'amour dont vous

avez fait preuve pour son Nom en persévérant dans le service des saints. 11- Nous faisons appel au cœur de chacun d'entre vous ; que chacun montre le même zèle jusqu'à l'accomplissement total de l'espérance. 12- Ne soyez plus nonchalants, mais imitez ceux qui, par leur foi, et leur grand cœur, ont obtenu l'héritage des promesses.

13- C'est en effet à Abraham que Dieu promet avec serment, jurant par lui-même, ne pouvant jurer par un plus grand que lui : 14- « Oui, je te bénirai de plus en plus, oui, je te comblerai de mieux en mieux ». 15- Oui, c'est en raison de son grand cœur qu'il obtint cette promesse. 16- Les hommes s'engagent par serment au nom d'un plus grand et ce serment met un terme définitif aux discussions. 17- Ainsi Dieu lui-même s'est exprimé sous la forme d'un serment, pour montrer clairement aux héritiers de la promesse qu'il ne varierait pas dans ses desseins. 18- Ainsi par deux points inébranlables où Dieu ne peut mentir nous tenons une argumentation assurée, nous qui échappons au naufrage en nous accrochant à l'espérance mise à notre portée, 19- placée comme une ancre pour notre vie, inébranlable et bien affermie, qui nous introduits de l'autre côté du voile, 20- là où Jésus, avant nous, a pénétré déjà pour nous, du fait que grand prêtre selon l'Ordre de Melchisédech, il l'est pour toujours.

**7/1** – En effet, ce Melchisédech roi de Salem et prêtre du Dieu très-haut, demeure prêtre en permanence. Il vint au devant d'Abraham à son retour du massacre des rois et le bénit ; à qui Abraham attribua la dime de tout. 2- Son nom, tout d'abord, signifie « Roi de Justice », ensuite, il est « Roi de Salem », c'est-à-dire « Roi de paix ». 3- Il est sans père, ni mère, ni généalogie, pas de commencement ni de terme à ses jours, assimilé par avance au fils de Dieu.

4- Considérez donc l'excellence de cet homme auquel Abraham, lui le patriarche, donna la dîme de ses conquêtes ! 5- Car ceux qui, parmi les fils de Lévi accèdent au sacerdoce, ont le droit, selon la Loi, de prélever la dîme sur le peuple, le peuple de leurs frères, issus des reins d'Abraham ; 6- alors que celui-ci, qui ne se rattache aucunement à leur généalogie a prélevé la dîme sur Abraham et a béni celui qui détenait les promesses. 7- Sans contredit c'est le plus petit qui reçoit la bénédiction d'un meilleur. 8- Ici, en Israël, des hommes mortels prélèvent la dîme ; auparavant, ce fut celui dont il est attesté qu'il vit. 9- À vrai dire, Lévi lui-même qui prélève la dîme l'a payée à travers Abraham, 10- car il était dans les reins de son père lorsque Melchisédech le rencontra.

11- Comme de juste, si la perfection procédait du sacerdoce lévitique qui régent le peuple, quel besoin y aurait-il d'ériger un autre prêtre selon l'Ordre de Melchisédech non compté dans l'Ordre d'Aaron ? 12- Le changement de sacerdoce entraîne nécessairement un changement de Loi : 13- ce prêtre dont il est ainsi parlé appartient de fait à une autre tribu (que celle de Lévi) dont aucun ne s'est approché de l'encensoir, 14- car il est clair que Notre Seigneur est issu de Juda, tribu dont Moïse ne dit rien concernant le sacerdoce. 15- Plus clair encore et tout à fait évident qu'il est érigé en prêtre tout autre, selon l'Ordre de Melchisédech, 16- du fait qu'il n'advient pas selon le code qui régent la chair, mais en raison d'une puissance de vie indestructible. 17- En effet, il est attesté : « C'est toi qui es prêtre pour l'éternité, selon l'Ordre de Melchisédech ». 18- Alors donc est périmée la législation ancienne en raison même de son impuissance et de son inefficacité, 19- car la Loi n'a pas apporté la perfection ; elle introduisait seulement à une espérance meilleure, celle qui donne accès à Dieu. 20,22,21- Et cela d'autant mieux qu'intervient le serment, ce qui fait que Jésus est l'Accesseur, suivant une bien meilleure alliance, car les prêtres d'autrefois l'étaient sans serment, alors que le serment accompagne la parole de Celui qui parle pour lui : « Le Seigneur l'a juré sans retour, tu es prêtre pour l'éternité... » 23- Ces autres prêtres furent nombreux en raison de la mort qui leur interdisait de demeurer, 24- alors que celui-ci, du fait

qu'il demeure toujours possède un sacerdoce définitif ; 25- il a pouvoir de conduire au plein salut ceux qui s'approchent de Dieu à travers lui, car il vit en permanence en intercession pour eux. 26- Telle devait être en effet l'excellence de notre grand prêtre, saint, innocent, immaculé, à l'écart des pécheurs, et élevé plus haut que les cieux, 27- il n'est pas dans la nécessité, comme les grands prêtres, d'offrir chaque jour des victimes, pour leurs péchés d'abord, ensuite pour ceux du peuple ; il l'a fait une fois pour toutes, en s'offrant lui-même. 28- Alors que la loi en effet, établit comme grands prêtres, des hommes imbus de faiblesse, la parole du serment, au contraire, proférée à la suite de la loi, érige pour toujours un fils devenu parfait.

**8/1** – C'est là le point capital qui domine tout ce qui a été dit : tel est notre grand prêtre qui s'est assis à la droite du Trône de la Majesté dans les cieux, 2- officiant du sanctuaire, de la tente, la véritable, que le Seigneur a faite et non l'homme. 3- Tout grand prêtre est en effet établi pour offrir des oblations et des victimes, et par suite, il doit avoir quelque chose à offrir. 4- Or s'il était sur la terre, il ne serait même pas prêtre, je veux dire parmi ceux qui offrent des dons selon la Loi, 5- ceux qui rendent un culte symbolique qui n'est que l'ombre des réalités célestes, tout comme Moïse en reçut l'oracle alors qu'il achevait le Tabernacle : « Veille bien, lui fut-il dit, à tout faire selon le modèle qui t'a été montré sur la montagne ». 6- Mais maintenant c'est un office divin tout autre dont Jésus a obtenu la charge, d'autant plus qu'il est médiateur d'une alliance bien meilleure, dont la législation repose sur de meilleures promesses. 7- Si la première alliance, en effet, avait été sans reproche, il n'y aurait pas lieu d'en rechercher une autre ; 8- or ces reproches, il les profère en disant :

« Voici que les jours viennent, dit le Seigneur, où je conclurai avec la maison d'Israël et la maison de Juda une alliance nouvelle, 9- non plus comme celle que j'ai faite autrefois avec leurs pères, au jour où je les pris par la main pour les faire sortir d'Égypte, car ils n'ont pas été fidèles à mon alliance, dit le Seigneur, c'est pourquoi je les ai délaissés. 10- Voici donc quelle sera l'alliance que j'établirai avec la maison d'Israël en ces jours-là, dit le Seigneur, je mettrai mes lois dans leur mentalité, et sur leur cœur, je les graverai, et je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple. 11- Aucun n'enseignera plus son prochain en lui disant : « Connais le Seigneur », car tous me connaîtront, du plus petit au plus grand, 12- je serai propice, et de leurs péchés, je ne me souviendrai plus ».

13- Du fait qu'il parle d'une alliance « nouvelle », c'est que la première a vieilli, ce qui est vieilli et caduc touche à sa disparition.

**9/1** – Elle avait cependant cette ancienne alliance, une législation cultuelle et son lieu saint disposé avec ordre. 2- Une tente était dressée ; la première, dans laquelle figuraient le candélabre, la table et le présentoir des pains. Elle se nommait « Le Saint » ; 3- ensuite, derrière le deuxième voile, la tente appelée le « Saint des Saints » 4- renfermant l'encensoir d'or, l'arche de l'alliance, recouverte d'or sur toutes ses faces, dans laquelle était une urne d'or contenant la manne, la verge d'Aaron, qui avait fleuri et les tables de l'alliance ; 5- au-dessus d'elle des chérubins de gloire ombrageaient le propitiatoire : autant de choses sur lesquelles il n'y a pas lieu de parler en détail. 6- Tout était ainsi disposé. Dans la première tente les prêtres entraient en tout temps pour accomplir leur service, 7- alors que dans la seconde n'entraient que le grand prêtre, une fois l'an, et non démuné d'une oblation de sang, qu'il offrait pour lui-même et pour les ignorances du peuple.

8- L'Esprit-Saint enseigne ainsi clairement que la voie de la Sainteté n'est pas encore éclaircie tant que la première tente reste debout, 9- car elle est une parabole significative des événements récents, selon laquelle les oblations et les victimes offertes étaient impuissantes à porter à la perfection au niveau de la conscience, le ministre du culte ; 10- cette législation

visait seulement à rectifier l'ordre charnel pendant un temps, et reposait sur des aliments, des boissons et diverses ablutions.

11- Mais le Christ, lui, est advenu autrement, comme grand prêtre des biens futurs à travers la tente plus grande et plus parfaite non faite de main d'homme, comme l'était cette antique disposition. 12- Ce n'est pas non plus muni du sang des boucs ou des veaux, mais à travers son propre sang qu'il est entré une fois pour toutes dans le lieu saint, inventeur d'une rédemption nouvelle. 13- Si en effet le sang des boucs ou des veaux, ou la cendre d'une génisse sanctifient ceux qui sont souillés, en vue de la purification de la chair, 14- à combien plus forte raison le sang du Christ qui par l'Esprit éternel, s'est offert lui-même sans tache à Dieu, purifiera-t-il notre conscience des œuvres mortes, pour le service du Dieu vivant !

15 - Et voilà pourquoi il est médiateur d'un testament nouveau, sa mort étant intervenue pour l'expiation des transgressions qui grevaient l'ancien testament, de sorte que ceux qui sont appelés à l'héritage éternel reçoivent l'accomplissement de la promesse. 16- En tout testament il est indispensable que soit attestée la mort du testateur, 17- le testament devient ferme à la suite du décès, il est sans force tant que vit le testateur. 18- Même la première alliance n'a pas été inaugurée sans effusion de sang. 19- Car chaque commandement était ainsi promulgué selon la loi, par Moïse devant tout le peuple : il prenait le sang de béliers et de boucs, mélangé d'eau, avec de la laine rouge et un rameau d'hysope, et il en aspergeait le livre et tout le peuple, 20- en disant : « Voici le sang de l'alliance que Dieu a établie à votre disposition. 21- Ainsi la tente, ainsi les vases liturgiques étaient de même aspergés de sang, 22- presque tout est purifié par le sang, selon la loi, et sans effusion de sang, il n'y a pas de rémission.

23- Nécessité donc pour les symboles des réalités célestes d'être ainsi purifiés ; quant aux choses célestes, elles le sont par des victimes meilleures que celles-là. 24- Car ce n'est pas dans le lieu saint construit de main d'homme qu'est entré le Christ, lieu saint qui n'était que le symbole du véritable, mais il est entré dans le ciel même, pour être maintenant en pleine lumière devant la face de Dieu en notre nom. 25- Il n'a pas à souffrir pour lui-même plusieurs fois, comme le grand prêtre qui entre chaque année dans le lieu saint avec un sang étranger, 26- sinon, il lui aurait fallu souffrir bien souvent depuis la création du monde ! Mais en toute évidence, une seule fois seulement, sur l'achèvement des siècles, en vue de la disparition du péché par son sacrifice. 27- Et tout aussi bien qu'il est imposé aux hommes de mourir une seule fois après quoi il y a le jugement, 28- ainsi ne fut-il du Christ : il s'est offert une seule fois pour enlever le péché de la multitude ; et une deuxième fois il se manifestera lorsque le péché ne sera plus à ceux qui l'attendent en vue du salut.

**10/1** – Ce n'est en effet que l'ombre des choses à venir que détenait la loi, même pas l'image des réalités : elle n'a jamais eu le pouvoir d'amener à la perfection par les victimes qu'offraient chaque année ceux qui officiaient. 2- Puisqu'ils ne cessaient pas d'offrir, n'est-ce pas que ces ministres n'avaient aucune conscience d'être une bonne fois pour toutes purifiés de leurs péchés ? 3- Tout au contraire, ils faisaient mention chaque année de ces mêmes péchés, 4- car le sang des taureaux ou des boucs est impuissant à enlever les péchés. 5- C'est pourquoi en faisant son entrée dans le monde, il dit : « Tu n'as voulu ni sacrifice ni oblation, mais tu m'as façonné un corps ; 6- tu n'as pas agréé l'holocauste ni le sacrifice pour le péché, 7- alors j'ai dit : « Voici je viens ; ce qui est écrit au début du livre est écrit pour moi : faire ô Dieu, ton bon vouloir ».

8- Ce qu'il désigne plus haut par ces mots : « victimes et oblations, holocaustes et sacrifices pour le péché, tu n'as ni voulu ni agréé », désigne les offrandes faites selon la loi. 9- Puis il déclare : « Voici j'arrive pour faire ton bon vouloir », il supprime ce qui était

auparavant, pour établir ce qui vient ensuite. 10- Dans ce « bon vouloir », nous sommes sanctifiés grâce à l'oblation du sang de Jésus-Christ, faite une fois pour toutes. 11- Alors que chaque prêtre était assidu chaque jour à son service, offrant à de nombreuses reprises les mêmes victimes qui n'avaient aucun pouvoir pour supprimer les péchés, 12- celui-ci au contraire, ayant offert une seule victime pour les péchés, s'est assis pour toujours à la Droite de Dieu 13- n'ayant plus qu'à attendre que ses ennemis soient placés comme un tabouret sous ses pieds. 14- Car par une seule oblation il a rendu parfaits pour toujours ceux qu'il a sanctifiés. 15- Là encore, l'Esprit-Saint nous en donne le témoignage ; il déclare d'abord : 16- « Voici l'alliance que je conclurai avec eux après ces jours-là, dit le Seigneur, « je mettrai mes lois sur leurs cœurs, et je les graverai dans leur entendement ». 17- Puis il dit : « De leurs péchés et de leurs iniquités je ne me souviendrai plus » : 18- du fait qu'ils sont supprimés, il n'y a plus lieu d'offrir pour le péché.

19- Nous avons donc, frères, libre accès à la voie qui conduit au lieu saint par le sang de Jésus, 20- voie qu'il a inaugurée pour nous, largement ouverte et vivante, à travers la voile, c'est-à-dire sa chair, 21- et un grand prêtre sur la maison de Dieu. 22- Approchons donc avec un cœur véridique, dans la plénitude fructueuse de la foi, nos cœurs purifiés de toute mauvaise conscience ; nos corps lavés d'une eau pure. 23- Tenons fermement la profession de notre espérance, sans broncher, car il est fidèle celui qui a promis. 24- Prenons-nous en considération les uns les autres pour le maximum d'amour et de bonnes œuvres ; 25- ne désertons pas nos réunions, comme certains en ont l'habitude, mais encourageons-nous mutuellement, et cela d'autant mieux que vous voyez que le Jour approche.

26- En effet, si nous acceptons de pécher après avoir reçu la connaissance exacte de la Vérité, il n'y a plus pour nous de recours à un sacrifice pour le péché, 27- mais seulement l'expectative effrayante du jugement et du feu ardent, prêt à dévorer les opposants. 28- Quiconque dérogeait à la loi de Moïse était mis à mort sans pitié sur déposition de deux ou trois témoins. 29- C'est donc d'un bien plus dur châtement que sera jugé justiciable, comprenez-le celui qui aura foulé aux pieds le fils de Dieu, qui aura tenu pour profane le Sang de l'alliance, dans lequel il a été sanctifié, qui aura méprisé l'Esprit de la grâce. 30- Nous savons qui a dit cette parole : « A moi la vengeance, à moi la rétribution », et encore : « Le Seigneur jugera son peuple ». 31- Il est terrifiant en effet de tomber entre les mains du Dieu vivant !

32- Rappelez-vous les jours de naguère, dans lesquels, remplis de lumière, vous avez soutenu un grand combat d'épreuves, 33- tantôt livrés en spectacle, sous les outrages et les sévices, tantôt vous rendant solidaires de ceux qui enduraient les mêmes traitements. 34- En effet, ensemble vous souffriez sous les liens, et vous vous attendiez avec joie, à ce que l'on se saisisse de vos biens, persuadés d'être en possession d'une bien meilleure richesse, inaltérable. 35- Ne perdez donc pas votre belle assurance, laquelle comporte une grande récompense. 36- Il vous faut en effet de la patience pour enlever la promesse en accomplissant le bon vouloir de Dieu. 37- « En effet, encore un peu de temps, un peu, et celui qui vient arrivera sans tarder ; 38- celui que je tiens pour juste en raison de sa foi vivra, mais s'il se dérobe, mon âme cessera de se complaire ne lui ». 39- Nous ne sommes pas des hommes de dérobade en vue de la perte, mais des hommes de foi pour la conquête de la vie.

**11/1** – La foi est en effet le fondement de ce que l'on espère, la conviction sur une réalité que l'on ne voit pas encore. 2- Il est attesté que les anciens furent des hommes de foi. 3- Par la foi, nous pensons que les siècles sont dirigés par la parole de Dieu, de sorte que ce que l'on voit dépend de ce qui n'apparaît pas. 4- C'est par la foi, que l'oblation qu'Abel présenta à

Dieu fut meilleure que celle de Caïn, à cause d'elle il reçut le témoignage d'être un juste, et celui qui porta témoignage fut Dieu lui-même, sur son offrande ; à cause de cette foi, tout mort qu'il est, il parle encore.

5 - Par la foi Hénoch fut enlevé, pour ne point voir la mort, et on ne le vit plus parce que Dieu l'avait enlevé ; il est attesté qu'il fut agréable à Dieu avant son enlèvement. 6- Sans la foi, il est impossible d'obtenir sa faveur. Celui qui s'approche de Dieu doit croire en effet qu'il est et qu'il se fait le juste rémunérateur de ceux qui le recherchent.

7- Par la foi Noé reçut un oracle sur une réalité qu'il ne voyait pas encore ; il en tint compte et construisit l'arche pour sauver sa maison. Par elle il condamna le monde, et devint héritier de la justice qui procède de la foi.

8- Par la foi Abraham répondit à l'appel qu'il avait reçu de s'en aller vers un lieu qu'il devait recevoir en héritage, et il partit sans savoir où il allait. 9- Par la foi il séjourna sur la terre de la promesse comme sur une terre étrangère, campant sous des tentes, et après lui, Isaac et Jacob cohéritiers de la même promesse. 10- Il aspirait en effet à la ville qui tient sur des fondements, dont l'architecte et le législateur est Dieu. 11- Par la foi, elle aussi, Sarah reçut pouvoir de concevoir une semence, alors qu'elle était hors d'âge, du fait qu'elle estima fidèle celui qui avait promis. 12- C'est pourquoi furent engendrés d'un seul, et déjà mort, ceux qui furent nombreux comme la multitude des cieux et le sable des rivages de la mer, innombrables.

13- Dans la ligne de la foi, tous ceux-ci moururent sans obtenir l'accomplissement des promesses, mais ils les ont vues et saluées de loin et ils ont confessé qu'ils étaient sur la terre comme des étrangers et des voyageurs. 14- Ceux qui se disent tels montrent manifestement qu'ils sont à la recherche d'une patrie, 15- et s'ils n'avaient eu en vue que celle dont ils étaient partis, ils auraient eu le temps d'y revenir. 16- Mais c'est à une meilleure qu'ils aspiraient, c'est-à-dire une céleste. C'est pourquoi Dieu ne rougit pas de se dire leur Dieu : il leur a préparé une cité.

17- Par la foi Abraham, mis à l'épreuve, emmena Isaac, et ce fils unique il l'offrit, lui qui avait eu confirmation des promesses, 18- lorsqu'il lui avait été dit : « C'est en Isaac que l'on reconnaîtra ta descendance ». 19- Il estima que Dieu avait pouvoir même de le réveiller d'entre les morts, et c'est pourquoi il recouvra son fils, et ce fut une parabole.

20- Par sa foi sur l'avenir, Isaac bénit Jacob, quant à Esaü... 21- Par la foi sur le point de mourir, Jacob bénit chacun des fils de Joseph, et adora en pensant à celui qui aurait la suprématie de son sceptre ; 22- par la foi, Joseph en mourant évoqua l'exode des fils d'Israël et donna des ordres au sujet de ses ossements.

23- Par la foi Moïse, à sa naissance, fut caché pendant trois mois par ses parents, parce qu'ils avaient considéré la beauté de cet enfant et ils ne craignirent pas la sentence royale. 24- Par la foi Moïse devenu grand, refusa d'être appelé fils de la fille du pharaon, 25- préférant être misérable avec le peuple de Dieu, plutôt que de profiter de la jouissance passagère du péché : 26- il estima les outrages du Christ comme une richesse meilleure que les trésors des Égyptiens, car il portait plutôt son regard vers la récompense. 27- Par la foi, il abandonna l'Égypte sans craindre la colère du roi : il s'attachait en effet à l'invisible comme s'il le voyait. 28- Par la foi, il célébra la Pâque et l'ostension du sang versé, afin que l'exterminateur ne touchât pas leurs premiers-nés. 29- Par la foi ils traversèrent la Mer Rouge comme un terrain sec, où les Égyptiens se risquèrent et furent engloutis. 30- Par la foi, les murailles de Jéricho s'écroulèrent, après qu'on en eut fait le tour pendant sept jours. 31- Par la foi, Rahab la prostituée ne périt pas avec les incrédules, elle avait reçu pacifiquement les éclaireurs.

32- Et que dire encore ? Le temps me manque pour parler de Gédéon, de Barak, de Samson, de Jephté, de Samuel, et des prophètes, 33- qui, par la foi, renversèrent des royaumes, érigèrent la justice, obtinrent les promesses, fermèrent la gueule des lions, 34- éteignirent la force du feu, échappèrent au tranchant du glaive, retrouvèrent des forces après

la maladie, revinrent redoutables dans la guerre, assiégèrent le camp des envahisseurs ; 35- des femmes recouvèrent leurs morts par une résurrection. D'autres roués de coups, sans crier grâce, afin de parvenir à une meilleure résurrection. 36- D'autres subirent insultes et tortures, chaînes et prisons, 37- furent lapidés, suppliciés, sciés, moururent sous le coup du glaive, ils rôdèrent sous des peaux de moutons, de chèvres, sans ressources, poursuivis, tourmentés, 38- eux dont le monde n'était pas digne ; errants dans les déserts, les montagnes, les cavernes, les antres de la terre, 39- et tous, autant qu'ils sont, qui méritèrent un bon témoignage en raison de leur foi, n'ont cependant pas obtenu l'accomplissement de la promesse : 40- Dieu avait prévu quelque chose de meilleur pour nous, afin qu'ils ne soient pas conduits à la perfection sans nous.

**12/1** – Alors donc, nous aussi, entourés que nous sommes d'une telle nuée de témoins, déchargeons-nous de tout fardeau, échappons à l'ambiance enveloppante du péché, et par la patience, courons au combat qui nous est proposé, 2- tenant les yeux fixés sur l'Archège et le consommateur de notre foi, Jésus ; lui qui, au lieu de la joie qui était à sa portée, endura la croix en surmontant son ignominie et se trouve assis désormais à la droite du trône de Dieu. 3- Prenez en considération celui qui affronta de la part des pécheurs une telle contradiction contre lui, afin de ne pas vous laisser décourager en vos âmes et lâcher prise. 4- Vous n'avez pas encore résisté jusqu'au sang dans votre combat contre le péché ; 5- et cependant vous avez oublié l'exhortation qui vous est adressée comme à des fils : « Mon fils, garde-toi de négliger la correction du Seigneur, et ne te détourne pas lorsqu'il te confond : 6- car le Seigneur corrige celui qu'il aime, quand il accueille un fils, il le fouette ». 7- Acceptez volontiers d'être corrigés : Dieu se porte vers vous comme vers des fils, et quel est le fils que son père ne corrige pas ? 8- Si vous êtes privés de correction – en fait tous tôt ou tard la reçoivent – vous êtes alors des bâtards et non des fils. 9- Puisque nous avons eu pour éducateurs nos pères selon la chair, et que nous les vénérons, soumettons-nous bien plus encore, n'est-il pas vrai, au Père des esprits, pour recevoir la vie. 10- Ceux-là nous ont corrigés pour peu de jours selon ce qui leur semblait bon ; mais lui, c'est en toute efficacité afin de nous rendre participants de sa sainteté. 11- Toute éducation sur l'heure, paraît plutôt chagrin que joie, mais par la suite, elle procure à ceux qu'elle a exercés le fruit paisible de la justice. 12- C'est pourquoi affermissiez les mains languissantes et les genoux chancelants ; 13- rectifiez les sentiers pour vos pas, afin que ce qui est boiteux, bien loin de dévier, soit guéri.

14- Recherchez la paix avec tous, et la sanctification sans laquelle personne ne verra le Seigneur, 15- veillant à ce que personne ne soit en retard sur la grâce de Dieu ; qu'aucune racine d'amertume ne croisse pour gêner et souiller beaucoup de monde ; 16- que personne ne soit impudique ou profanateur, comme le fut Esaü, qui, par un seul mot, vendit son droit d'aînesse. 17- Vous savez qu'ensuite, alors qu'il voulut hériter de la bénédiction, il fut disqualifié et ne put obtenir aucun changement d'avis, quoiqu'il l'eût imploré avec larmes.

18- Ce n'est pas de cette montagne tangible que vous vous êtes approchés : montagne embrasée par le feu, enveloppée de nuages, de tourbillons et de tempêtes, 19- de sons de trompettes et de bruits de voix ; 20- les auditeurs supplièrent que la parole ne leur fut pas adressée, car le commandement était pour eux insupportable : « Même un animal qui viendrait à toucher la montagne serait lapidé ». 21- Le spectacle était terrifiant au point que Moïse lui-même dit : « Je suis épouvanté et tremblant ». 22- Mais c'est de la montagne de Sion, de la Jérusalem céleste, de la fête solennelle des myriades d'Ange, 23- de l'élite des premiers-nés qui sont inscrits dans les cieux, et de Dieu, juge universel, de l'esprit des justes qui sont arrivés à la perfection, 24- et de Jésus le médiateur de l'Alliance nouvelle, et du Sang de la purification qui parle plus haut de celui d'Abel.

25- Prenez garde à ne pas récuser celui qui parle : ils n'ont pas échappé ceux qui ont récuser celui qui leur rendait un oracle sur la terre, à combien plus forte raison vous-mêmes, si vous vous détournez de celui qui vous parle du Ciel. 26- C'est celui dont la voix ébranla autrefois la terre, et maintenant il vous donne un avertissement disant : « Encore une fois je secouerai non seulement la terre, mais le ciel ». 27- Par ce « encore une fois », il manifeste cette transformation des choses qui seront ébranlées parce que fabriquées, afin que demeure ce qui ne sera pas ébranlé. 28- C'est pourquoi tenons pour une grâce d'avoir reçu le royaume inébranlable, grâce par laquelle nous rendons un culte agréable à Dieu avec piété et révérence, 29- oui, en effet, notre Dieu est un feu résolvant.

**13/1** – Que demeure l'amour fraternel ! 2- N'oubliez pas l'hospitalité, car par elle certains accueillirent des Anges comme hôtes. 3- Souvenez-vous de ceux qui sont dans les liens comme si vous étiez liés avec eux, de ceux qui souffrent comme si vous étiez dans leurs corps. 4- Le mariage est estimable en tout point mais que la couche soit sans souillure, car Dieu juge les fornicateurs et les adultères. 5- Que votre conduite exclut l'avarice, contentez-vous de ce qui se présente, car il a dit : « Je ne t'abandonnerai pas, je ne te délaisserai pas ». 6- Il va jusqu'à dire, pour nous encourager : « Le Seigneur est mon aide, je n'aurai aucune crainte, que peut me faire un homme ? » 7- Souvenez-vous de ceux qui vous ont mis sur la voie, en vous annonçant la parole de Dieu, gardez les yeux fixés sur l'issue de leur exemple et imitez leur foi, 8- Jésus-Christ est le même, hier, aujourd'hui et dans les siècles. 9- Ne vous déportez pas vers des doctrines variées et étrangères ; ce qui est beau, c'est de confirmer son cœur par la grâce et non par des régimes alimentaires qui ne furent d'aucune utilité à eux qui les suivirent.

10- Nous avons un autel auquel n'ont pas le droit de manger ceux qui offraient dans le temple. 11- De leurs animaux, le sang est offert pour le péché par le grand prêtre dans le lieu saint, et le corps est brûlé hors du camp ; 12- voici pourquoi Jésus lui-même, pour sanctifier le peuple par son propre sang, a souffert hors de la ville. 13- Sortons donc avec lui hors du camp, portant sur nous son opprobre ! 14- Nous n'avons pas en effet ici de cité permanente, mais nous sommes en quête de celle qui vient. 15- Par lui, donc, présentons à Dieu en tout temps, un sacrifice de louange, c'est-à-dire le fruit des lèvres qui confessent son Nom.

16- N'oubliez pas la bienfaisance ni la communion : voilà les sacrifices qui plaisent à Dieu. 17- Ayez confiance en ceux qui vous ont mis sur la voie, et soyez dociles, ce sont eux en effet qui restent éveillés à cause de votre vie, car ils doivent en rendre compte. Qu'ils le fassent avec joie, et non en gémissant, ce qui ne vous apporterait aucun avantage.

18- Priez pour nous, nous sommes assurés en effet d'avoir une bonne conscience, et nous désirons avoir en tout point, une belle conduite. 19- Je vous demande instamment de le faire, pour que je vous sois rendu au plus vite. 20- Que le Dieu de la paix, qui a ramené d'entre les morts le Pasteur des brebis, le grand, dans le sang de l'éternel alliance, notre Seigneur Jésus, 21- que ce Dieu vous affermisse en tout bien, pour que vous fassiez son bon vouloir, qu'il fasse en vous ce qui lui est agréable par Jésus-Christ, à qui la gloire est pour les siècles des siècles. Amen.

22- Je vous exhorte, frères, à recevoir cette parole de consolation que je vous envoie par le plus bref délai. 23- Sachez que notre frère Timothée a été libéré, avec lui s'il vient assez vite, je vous verrai. 24- Saluez tous ceux qui vous conduisent et tous les saints. Ils vous saluent tous ceux de l'Italie. 25- Que la grâce soit avec vous tous, Amen.

oooo



# ÉPÎTRE AUX HÉBREUX

## EXPLICATION

**1/1** - Ce fut à de nombreuses reprises et de nombreuses manières que Dieu s'est exprimé pour les pères dans les prophètes <sup>1</sup>, 2- et voici qu'en ces tout derniers jours <sup>2</sup>, il nous a parlé en fils <sup>3</sup>, fils auquel il donne l'univers en héritage du fait qu'il a fait les siècles par lui ; 3- fils qui fait resplendir sa gloire, car il porte l'empreinte de sa nature divine <sup>4</sup> ; fils qui fait exister toutes choses par sa parole de puissance ; fils maintenant assis à la droite de la Majesté dans les hauteurs, après avoir accompli la purification des péchés <sup>5</sup>, 4- d'autant plus excellent que les Anges qu'il a hérité d'un nom <sup>6</sup> incomparablement supérieur au leur.

---

<sup>1</sup> - Ces premiers versets attestent l'importance extrême de l'Ancienne Révélation, et constituent une pièce maîtresse de la Nouvelle. (Lire en parallèle le Prologue de St Jean 1/1-20, Rom.1/1-8 ; les deux premiers ch. de Mt et de Lc). L'Église lit ce premier chapitre aux Hébreux le jour de Noël, car elle voit toute la lumière capable de sauver toute chair dans le Verbe « faisant son entrée dans le monde ». C'est Jésus fils de l'homme et fils de vierge qui est la Norme de la vraie génération humaine, norme retrouvée par St Joseph et Ste Marie, alors que toutes les générations issues d'Adam et d'Ève se perpétuent par la même transgression, dite « originelle ».

<sup>2</sup> - « en ces tout derniers jours » : C'est aussi la « plénitude des temps », comme en Gal.3/23 et 4/4 : lorsque la Foi vient dans le monde - Marie est la foi vivante - Dieu envoie son propre fils « fait de la femme, né sous la Loi ». Malheureusement les chrétiens à la suite des Apôtres, et malgré leur témoignage, sont restés au-dessous de cette Foi et ne sont pas entrés dans la plénitude des temps.

3- « en fils » : pas d'article en grec, mais le mot est précisé par les relatives qui suivent, et je répète le mot « fils », car le relatif grec est plus fort que le français. L'auteur pense qu'il peut y avoir d'autres fils de Dieu, mais que Celui qui est venu comme Premier-né et comme révélateur définitif de la Pensée de la Sainte Trinité sur l'homme, a l'autorité divine et incontestable du Verbe. D'où les exhortations à tenir le plus grand compte de son témoignage.

<sup>4</sup> - « l'empreinte de sa nature divine » : litt. de « son Hypostase », mot qui n'existe que dans cette épître aux Hb. « Celui qui m'a vu a vu le Père ». (Cf. aussi 1 Jn.1/1-4).

<sup>5</sup> - « la purification des péchés » : l'auteur va montrer que cette purification n'est plus symbolique et figurative, comme l'était celle de la Loi antique ; mais le péché est déjà supprimé par le seul fait de l'Incarnation, et le Témoignage de Jésus en sa Passion et sa Résurrection rend manifeste la Vérité de sa filiation divine en notre nature humaine ; grief même de sa condamnation (Mt.26/40s ; Mc.14/55s).

Cf. Phil.2/6s où St Paul met en relation les Gloires qui suivirent avec les humiliations de la Passion du Seigneur. Tout cela est annoncé par les Ps (22) et le Livre de la Sagesse, ch.2. La glorification de Jésus dans son Ascension est le témoignage de sa « justice » : il est le vrai fils de l'homme, conçu de l'Esprit et né virginalement. « L'esprit rendra témoignage sur le point de la justice, parce que je vais vers le Père et que vous ne me voyez plus » (Jn.16/10), tout comme Hénoc.

<sup>6</sup> - « Il a hérité d'un nom... » : Le « nom » est tout ce que recouvre le vocable de « Jésus », nom qui lui a été donné par l'Ange, à Joseph comme à Marie, avant qu'il soit conçu dans le sein. Ce nom a pu être donné aux hommes en vue de leur salut (Act.4/12 ; lire aussi le discours du ch.3 des Act.). Il est évident que le Salut ne peut être effectif qui si la foi implique la renonciation aux œuvres mortes « pour le service du Dieu vivant » ; cette même foi qui a permis l'avènement du Juste et du Sauveur. Si le salut en fait n'a pas été donné, ce n'est pas l'impuissance du Nom de Jésus, mais le manque d'application pratique de la foi.

5 - A quel Ange a-t-il jamais dit : « Tu es mon fils, aujourd'hui, c'est moi qui, ce jour, t'ai engendré », ou encore : « Je serai moi-même père pour lui, et lui sera mon fils » ? <sup>1</sup> 6- Ainsi lorsqu'il décide l'avènement de son premier-né sur la terre des hommes, il déclare : « Eh bien, tous les Anges de Dieu l'adoreront » <sup>2</sup> ; 7- mais quand il parle des Anges, il se contente de dire : « Ses Anges, il les profère comme des souffles, ses ministres comme les flammes d'un feu » <sup>3</sup>. 8- Alors qu'il dit, s'adressant au fils : « Ton trône, ô Dieu est pour le siècle du siècle, et le spectre de ton règne, la droiture, 9- ton amour de la justice et ta haine de l'iniquité ; voici pourquoi parmi ceux de ta maison, c'est toi que Dieu, ton Dieu a oint de l'huile d'allégresse » <sup>4</sup>. 10- Et aussi : « C'est toi Seigneur qui dès le principe a fondé la terre, et les cieus sont l'ouvrage de tes mains ; 11- ils passent, toi tu demeures, ils vieillissent comme un vêtement, <sup>5</sup> 12- tu les rouleras comme le campeur roule sa tente pour lever le camp, alors que toi, tu restes le même, et ton âge ne décline pas ». <sup>6</sup> 13- Auquel des Anges

---

<sup>1</sup> - C'est comme « fils de Dieu » que Jésus a été condamné, accusé de blasphème. L'Épître aux Hébreux montre par ces Textes de l'Écriture qu'il était parfaitement écrit que le Messie, Sauveur et Législateur, serait « Fils » de Dieu, et cela au sens le plus fort et le plus direct de ce mot ; La 1<sup>ère</sup> citation est celle du Ps.2/7. « Aujourd'hui » marque à la fois le moment de l'histoire qui fut celui de l'Incarnation, mais aussi l'Aujourd'hui éternel de la génération du Monogène au Sein du Père. L'argumentation de cette Épître en opposant aux Anges cette dignité de Fils de Dieu, montre que le texte mystérieux de Gen.6/4 ne peut pas être compris comme s'il s'agissait des Anges. La deuxième citation est Sam.7/12-14, le prophète Nathan annonce à David que ce n'est pas lui qui « construira la Maison de Dieu » mais un de ses fils dont la Royauté sera affermie, et qui sera avec Dieu dans une relation toute autre : « Je serai pour lui un père et il sera pour moi un fils ».

<sup>2</sup> - « tous les Anges de Dieu l'adoreront » : citation du Ps.96/7 et Deut.32/43, mais uniquement dans les Septante. Il est très curieux que l'auteur de cette épître aux Hébreux ne se réfère pas au Texte hébreu mais au texte grec. C'est précisément parce que les Anges rebelles n'ont pas voulu adorer le Premier-né de Dieu, engendré selon la Foi, image et ressemblance de la Sainte Trinité, que Satan a trompé l'homme et a provoqué la mort.

<sup>3</sup> - Citation du Ps.104/4 lu également dans les Septante. L'auteur ici n'enseigne rien autre sur la nature des Anges que le fait qu'ils ne sont pas dans une relation de filiation par rapport à Dieu ; ils sont seulement des créatures, comme les vents ou les éclairs, mais une créature intelligente.

<sup>4</sup> - Le Ps.45 ici rapporté est messianique, il prophétise la Royauté parfaite du Messie. Mais il dit aussi beaucoup plus : que ce Trône qui a pour fondement la Justice demeure éternellement. C'est également la parole de l'Ange Gabriel à Marie : « Il règnera sur la Maison de Jacob et son règne n'aura pas de fin ». L'auteur enseigne donc que le Messie attendu comme Roi avait, selon l'Écriture, une dignité transcendante, donc divine.

« huile d'allégresse » : texte retenu dans la Préface du Christ-Roi, conception spirituelle et sainte du Christ. Cette onction est « naturelle », car Jésus est engendré dans la Justice et la Sainteté, et son Onction est antérieure à sa désignation comme Roi, contrairement à ce qui s'est passé pour les rois temporels.

« Voici pourquoi » : la causalité est invertie : c'est parce que le Christ a été oint de l'huile d'allégresse dès sa conception virginale que sa Royauté revêtira les caractères de perfection annoncés par les Prophètes. Mais il fallait que les hommes reconnussent d'abord sa filiation divine pour que le christ puisse exercer sa Royauté ; et c'est justement sur la filiation divine que le « fils de David », acclamé comme tel, a été rejeté par les autorités théologiques du temps, et l'est encore aujourd'hui.

<sup>5</sup> - Citation du Ps.102. L'auteur pense manifestement à la parole de Jésus : « Le ciel et la terre peuvent passer, alors que mes paroles ne passeront pas ». Il applique à Jésus une prière que le psalmiste adressait à Dieu lui-même.

<sup>6</sup> - Ps.109 (Hb.110) qui sera repris plus loin en ce qui concerne le Sacerdoce selon l'ordre de Melchisédech. C'est le « temps de l'Église », ou « temps des nations » qui est prophétisé par ce

a-t-il jamais dit : « Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que je mette tes ennemis sous tes pieds comme un tabouret » ? 14- Les esprits angéliques ne sont-ils pas tous délégués à un office d'assistance auprès de ceux qui vont recevoir le Salut en héritage ? <sup>1</sup>

**2/1** – Voici pourquoi il est pour nous d'une extrême importance de porter toute notre attention sur ce que nous avons appris, si nous voulons enfin échapper au naufrage. <sup>2</sup> 2- Sachons-le, la parole promulguée par les Anges était incontestable, et toute transgression ou mésintelligence sévèrement sanctionnée <sup>3</sup> ; 3- alors nous, si nous ne prenons pas à cœur cette incomparable entreprise de salut, échapperons-nous au châtement ? <sup>4</sup>

Ce salut, le principe en fut la prédication du Seigneur lui-même, affirmée jusqu'à nous par ses auditeurs directs, 4- et Dieu lui-même s'en est porté garant par des signes, des prodiges et des miracles de toute sorte, et la dispensation de son Esprit-Saint, selon son bon vouloir. 5- Car ce ne sont plus les Anges qui régenteront l'ordre humain qui arrive, dont nous parlons, 6- et qu'annonçait déjà un psalmiste en disant :

« Qui est-il cet homme dont tu te souviennes ? Y aura-t-il un fils d'homme sur qui tu jetteras les yeux ? <sup>5</sup> 7- Face aux Anges tu l'as humilié pour un court instant, pour le couronner de gloire et d'honneur <sup>1</sup> 8- et mettre tout l'univers sous ses pieds ».

---

verset, depuis l'Ascension jusqu'au Retour glorieux du Seigneur. « Il faut qu'il règne et que ses ennemis soient mis sous ses pieds ». (1 Cor.15)

<sup>1</sup> - Les bons anges, toutefois ne peuvent intervenir que s'ils sont appelés par une foi parfaite qui remet la créature humaine dans l'Axe de la Volonté de Dieu, sinon le monde reste sous l'empire du Mauvais (1 Jn.5/19). Notons que Jésus a terminé sa vie publique sous l'énigme du Ps.110, lire Mt.22/41-46 et parall.

<sup>2</sup> - **2/1** - « Ce que nous avons appris », ou « entendu ». Il s'agit de l'Évangile qui expose les faits, et ensuite en donne la clé par la génération sainte du Christ, la Résurrection de Jésus étant la preuve donnée par Dieu le Père de sa filiation divine.

« échapper au naufrage » : litt. « entraînés à la dérive », avec ce monde qui est sur la voie large et spacieuse qui conduit à la fosse de perdition : la voie charnelle qui transgresse constamment la volonté primordiale du Créateur inscrite dans la nature virginale. L'auteur va mettre en évidence l'autorité de Jésus comme Témoin de la Pensée salvatrice du Père, réalisée typiquement en lui-même « Je suis la voie, la vérité et la vie » (Jn.14/6).

<sup>3</sup> - mésintelligence : le mot grec signifie non pas désobéissance, impliquée déjà dans « transgression », mais seulement que l'on a mal entendu, ou que l'on n'a pas voulu entendre ce qui était dit. D'où le mot employé ensuite, traduit ici par « prendre à cœur » selon le sens étymologique, mot traduit habituellement par « négliger ».

<sup>4</sup> - « entreprise de salut » : sens exact du mot « sôteria ». L'entreprise du Salut a commencé avec Abraham, et s'est poursuivie avec Moïse et les prophètes. Et le salut ainsi annoncé et préparé dans l'A.T. est actuel en Jésus et à portée de main. La chrétienté n'a pas échappé au châtement, mais elle n'a pas pris en considération l'entreprise du Salut, puisque jamais la foi chrétienne ne s'est haussée à la Pensée éternelle du Père manifestée dans la sainte génération du Christ-Jésus. Ensuite il met en évidence l'autorité de Jésus comme Archège de cette entreprise de Salut (v.4 et 5)

<sup>5</sup> - Citation du Ps.8. Pas d'article devant le mot « homme », et interrogatif neutre. On ne peut traduire autrement que par : « Y a-t-il un homme », et non pas « l'homme ». Dieu recherche sur la terre un homme sur qui il puisse jeter son regard de complaisance. C'était Adam, mais depuis sa chute, aucun de ses descendants n'a obtenu la faveur de Dieu, si ce n'est Jésus : « Celui-ci est mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes complaisances ». Et l'auteur authentifie effectivement en Jésus le sens prophétique du psaume.

Donc plus rien n'échappera à son empire. Eh bien cet homme, nous le voyons, c'est Jésus : certes il n'est pas encore évident que tout lui soit soumis ; 9- nous l'avons vu « pendant un court instant humilié au-dessous des Anges », dans les souffrances de la mort, et maintenant « le voici couronné de gloire et d'honneur » du fait que, par la grâce de Dieu, il a subi la mort au nom de tous. <sup>2</sup>

10- Faveur de Dieu, en effet, lui par qui tout subsiste et tout existe, qui, pour conduire à la gloire un grand nombre de fils, a manifesté la perfection de l'Archège de leur salut, par le moyen de ses souffrances. 11- Dès lors, le sanctificateur et les sanctifiés procèdent tous de l'Unique : c'est ce qui explique la parole de l'Écriture où il ne dédaigne pas de les appeler « frères » <sup>3</sup> : 12- « Je révélerai ton nom à mes frères, je chanterai un hymne pour toi au cœur de l'Église », et aussi <sup>4</sup> : 13- « Voici qui je serai : l'homme qui se fie à Dieu », et aussi : « Me voici avec les enfants que Dieu m'a donnés ». <sup>5</sup> 14- Qu'avaient-ils de commun ces enfants, sinon la chair et le sang ? Alors lui, il s'est fait tout proche d'eux, il a partagé leur sort jusqu'à passer la mort, afin d'écarter celui qui a l'empire de la mort, c'est-à-dire le Diable. <sup>6</sup> 15- Ainsi

---

1 - Non pas « au-dessous des Anges », mais « par rapport aux Anges » ; en hébreu, le psaume porte « Dieux » au pluriel marquant que l'homme est de peu inférieur à la Sainte Trinité Créatrice. Ici l'auteur cite les Septante.

2 - 8-9 - La phrase grecque doit être lue en mettant le mot Jésus au début pour être en français vraiment intelligible. Le sens de l'argumentation est le même qu'en Phil.2/6s - « C'est pourquoi Dieu lui a donné le Nom qui est au-dessus de tout nom ».

« au nom de tous » : grec huper, « à la place de ». De même en Rom.5/8 : « La preuve que Dieu nous aime, c'est que, alors que nous étions pécheurs, le Christ est mort à notre place ». Mais le Salut ne saurait être automatiquement donné à la créature humaine qui reste toujours libre : le salut ne devient efficace que par la Foi jusqu'à ce que cette Foi ramène cette créature à l'exact volonté du Père. Les Galates qui sont revenus à la génération pécheresse perdent le privilège du Sang du Christ versé pour eux : « Le Christ pour vous est mort en vain... vous êtes déçus de la Grâce... »

3 - « procèdent » : simple préposition « ex ». On ne peut comprendre autrement le sens plénier de ce texte. A vrai dire, il est difficile de trouver le verbe exprimant exactement la préposition, peut-être faudrait-il paraphraser et dire : « Dès lors, le sanctificateur et les sanctifiés sont désormais tous engendrés de l'Unique ». Car le Salut consiste à rendre à l'homme la filiation divine directe du Père, dont elle a été privée par la transgression de la Virginité Sacrée.

4 - Ce sont les paroles mystérieuses de l'Écriture qui se trouvent clarifiées par le mystère de Jésus, car elles ont en lui leur accomplissement. Le Fils de Dieu ne pouvait pas appeler « frères » - sinon en espérance - les fils d'Adam et d'Ève, conçus dans le péché et engendrés pour la mort ; ils n'appartiennent pas à la même génération. Mais par la faveur de Dieu, moyennant la Foi, ils sont agrégés à la sainte génération du Christ qui a, par sa mort, payé pour eux en subissant la sentence due au péché. Il peut donc désormais, vraiment, les appeler frères.

5 - Litt. « Je serai le-me-fiant-en-lui ». La parole du Ps définit l'attitude de Jésus envers le Père. Le mot gr. « se fier », implique aussi l'idée d'obéissance. « Ma nourriture est d'accomplir la bonvouloir de Celui qui m'a envoyé » (Jn.4/34). Jésus s'est fié dans le Père dans l'acceptation de la Croix, en étant assuré de la Résurrection qui attesterait son témoignage, comme il l'enseigne clairement à ses Apôtres en leur prédisant sa Passion et sa Résurrection : Mc.9/31 et parall.

6 - « ces enfants » qui ne sont pas encore enfants de Dieu, mais enfants des hommes, comme Jésus le dit lui-même en s'adressant à ses apôtres : « Petits enfants, je ne suis que pour peu de temps avec vous... » (Jn.13/33). Les enfants de la chair et du sang n'avaient pas en commun l'Esprit-Saint qui fait la communion de Jésus et du Père : « Ce qui est né de la chair est chair, ce qui est né de l'Esprit est Esprit ». Je mets ici une interrogation pour traduire le « épei » gr. Rapprocher Sag.2/22-23 : « C'est par l'envie du Diable que la mort est entrée dans le monde ». De même Jésus aux Pharisiens en Jn.8/44 : « Vous avez le Diable pour père ».

il les a fait changer de maître, tous ces gens qui étaient réduits en esclavage par la crainte de la mort tout au long de leurs jours. <sup>1</sup> 16- Alors vous le voyez, ce n'est pas des Anges dont il se soucie, mais bien de la semence d'Abraham ! <sup>2</sup> 17- Il s'est fait un devoir de se rendre semblable en tout point à ses frères pour nous manifester sa miséricorde et rétablir la relation à Dieu comme prêtre souverain et sûr en purifiant le peuple de ses péchés ; <sup>3</sup> 18- en Dieu il s'est fié au milieu de ses épreuves, il est puissant pour porter secours à ceux qui à leur tour sont sous l'épreuve. <sup>4</sup>

**3/1** – Dès lors, frères saints, agrégés à une vocation sur-céleste, mettez-vous dans l'esprit qui est l'envoyé et le prêtre primordial Jésus-Christ, que nous avons ensemble reconnu comme tel, <sup>5</sup> 2- fidèle en tout à l'égard de Celui qui l'a ordonné dans toute sa maison, comme le fut Moïse. 3- Mais en gloire, Jésus est tellement plus grand que Moïse ! <sup>6</sup> Tout autant que l'architecte l'emporte en honneur sur la maison qu'il a construite, 4- car toute maison est bâtie par quelqu'un et l'Univers l'est par Dieu. 5- Fidèle donc dans toute sa maison, le fut Moïse comme serviteur et témoin de la révélation, <sup>7</sup> 6- alors que le Christ c'est comme fils sur

---

<sup>1</sup> - « changer de maître », c'est la meilleure traduction possible, je crois, du mot gr. « apalato ». Beaucoup plus l'idée de changement que de libération. Mais il est évident que de passer de la servitude de Satan au service du Dieu Vivant est la plus grande libération que l'on puisse désirer.

<sup>2</sup> - « dont il se soucie », litt. « dont il se saisit ». Il faut rendre l'idée de bienveillance et de grâce qui accompagne le geste de l'élection. Les Anges envisagés ici, semblent être de mauvais Anges tombés au pouvoir de Satan qui sont jugés avec lui et condamnés.

<sup>3</sup> - Litt. gr « hothen » : c'est pourquoi il s'est fait un devoir : en raison de cette bienveillance extrême manifestée à l'égard des hommes. Prêtre Souverain, mieux que « grand prêtre », terme trop usé. Et « sûr », pour « fidèle », au sens que l'on peut absolument compter sur lui. « Pour rétablir la relation à Dieu » litt. « ta pros ton théon ». « En purifiant le peuple de ses péchés » : « pour accomplir la propitiation des péchés », ou comme on dit la « rémission ». Mais cette purification ne devient efficace que pour celui qui adhère par une foi pleine à l'entreprise du Salut pour rejoindre en définitive la Pensée éternelle de la Sainte Trinité manifestée dans le mystère de la filiation sainte de Jésus.

<sup>4</sup> - Réalité de l'humanité de Jésus qui dans sa conscience d'homme a souffert la tentation et l'épreuve (tentations au désert, et agonie). Nous autres, tributaires de la chute, nous ne pouvons nous « en sortir » que par une repentance pénible.

<sup>5</sup> - **3/1** - « primordial », il faut traduire aussi justement que possible le préfixe « archi » tel qu'il était compris des Apôtres. Jésus réalise le Sacerdoce premier et définitif, le Sacerdoce du principe. C'est le Sacerdoce qui était proposé à Adam, et qui fut réalisé par Joseph, l'époux virginal de Marie. C'est la connaissance de Jésus-Christ et de son mystère qui nous révèle le haut Dessein de la Sainte Trinité sur la nature humaine. Importance pour St Paul de la connaissance de Jésus (Phil.3/8 et parall.)

« que-nous-avons-ensemble-reconnu » : confessé (homo-logia). « ensemble » : ceux qui ont répondu par la foi à leur « vocation sur-céleste » ; malheureusement on a baptisé des gens qui n'avait reçu aucune vocation, il ne pouvait donc plus y avoir d'unanimité dans la confession de la foi.

<sup>6</sup> - « en gloire » : c'est la gloire qui vient de l'Unique (Jn.5/44), le témoignage que Dieu le Père donne à Jésus dans sa transfiguration, en présence de Moïse : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé... » Témoignage que la Résurrection fait resplendir définitivement. Jésus aussi dans sa prière sacerdotale : « Glorifie-moi, Père, auprès de toi, de la gloire que j'avais auprès de toi avant le lancement de l'Univers ». (Jn.17/1-4)

<sup>7</sup> - « révélation » : Litt. « de ce qui lui avait été dit » par Dieu sur la montagne. Le Christ est plus qu'un témoin : « il parlait avec autorité et non pas comme leurs scribes » (Mt.7/29). Cependant le

toute sa maison, et sa maison c'est nous, si toutefois nous persistons fermement et jusqu'au bout dans la profession et la certitude de l'espérance. <sup>1</sup>

7- C'est en effet ce que dit l'Esprit-Saint : « Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, 8- n'endurcissez pas vos cœurs comme lors de cette contestation qui survint dans l'épreuve du désert, <sup>2</sup> 9- lorsque vos pères me narguèrent avec insolence, bien qu'ils me vissent à l'œuvre 10- pendant quarante ans ; alors j'en ai conclu : « De cœur, ils ne cesseront pas de divaguer, incapables qu'ils sont de connaître mes voies ! <sup>3</sup> C'est pourquoi je fus affligé, indigné par cette génération ! 11- Alors j'ai juré dans ma colère : « D'ici qu'ils entrent dans mon repos !... » <sup>4</sup> 12- Prenez garde, frères, que chez l'un d'entre vous ne se rencontre un cœur lâche et douteux à rester loin du Dieu vivant ! <sup>5</sup> 13- Mais de jour en jour, prenez courage en vous-mêmes, tant que dure cet « aujourd'hui », afin qu'aucun d'entre vous ne se laisse durcir par la séduction du péché ! <sup>6</sup> 14- Car nous ne sommes liés au Christ que pour autant que nous tenons ferme le principe de ce qu'il est jusqu'à son accomplissement. <sup>1</sup>

---

témoin d'une révélation doit présenter avec une certitude absolue son témoignage, car c'est par la fidélité du témoin que sera reconnue l'authenticité de la Parole absolue de Dieu. L'humilité du témoin consiste dans l'intransigeance de son affirmation : « Nous ne pouvons pas ne pas témoigner de ce que nous avons vu et entendu » (Act.4/20). En gr. « témoin = martyr », alors que le mot « péché » est « a-martia » = le non-témoignage. Adam n'a pas témoigné auprès d'Ève de la Révélation qu'il avait obtenue de Dieu.

<sup>1</sup> - La condition de l'appartenance au Christ est donc bien dans la continuité et la solidité du témoignage : « Vous serez mes témoins ». Mais ce n'est pas parce que le témoin est absolu dans son témoignage qu'il doit user d'autorité pour l'imposer : et c'est ici que l'on peut faire la critique de l'Évangélisation, qui s'est faite, le plus souvent, non pas par le témoignage, mais par l'imposition des rites religieux par la force (Charlemagne et beaucoup d'autres). De ce fait, les peuples ainsi contraints par le « bras séculier » de l'Église, ont vomi le christianisme qui leur avait été imposé, faux christianisme d'ailleurs, qui n'a jamais su faire l'application de la Foi sur la génération humaine, donc qui n'a pas écarté le péché qui conduit à la mort.

On peut traduire aussi : « si nous tenons la belle assurance et la fierté de notre espérance, ou de l'espérance » (belle espérance = parrèsia).

<sup>2</sup> - Ps.94, invitoire des Matines, repris chaque jour dans l'Office divin. La dureté de cœur : reproche adressé par Jésus aux pharisiens (Mt.19/8) où il discerne la raison pour laquelle ils sont incapables d'appliquer la 1<sup>ère</sup> parole de l'Écriture, et de comprendre l'esprit de la Loi de Moïse.

« contestation » : mot me semble-t-il le mieux choisi pour rendre l'idée du Texte Sacré. « C'est une « contestation » qui s'éleva contre Moïse au Désert, et c'est aussi une contestation qui s'éleva contre le Fils de l'homme, notamment lorsqu'il proposa le moyen par lequel il entendait sauver la chair humaine, le don de son corps en nourriture (Jn.6).

<sup>3</sup> - « incapables » : la gravité du péché de génération consiste en ceci, c'est qu'elle a mis l'homme charnel dans l'incapacité radicale et dirions-nous « ontologique » d'entrer dans les vues de Dieu (Cf. 1 Cor.2). Et c'est pourquoi dans la même épître, l'auteur citera le texte de Jérémie annonçant la grâce indispensable pour que les cœurs insensibles se transforment et s'adaptent à la Pensée de Dieu. St. Augustin : « Nous pouvions nous vendre nous ne pouvions pas nous racheter » : le pacte diabolique est une contrainte et une servitude presque absolue. Jean : « Il est venu délier les œuvres du Diable » (1Jn.3/8) et il est venu comme « Fils de Dieu ».

<sup>4</sup> - La forme du serment hébraïque qui veut que l'on ne prononce que la conditionnelle, et non pas la formule d'imprécation : « S'ils entrent jamais dans mon repos... »

<sup>5</sup> - « lâche » : Litt. « mauvais ou pervers » ; « douteux » : apistias, litt. « mauvais d'infidélité ». Le péché c'est l'incrédulité ou l'infidélité, Jn.16/10.

<sup>6</sup> - « prenez courage » : rapakaleo, le verbe qui a donné le « paraclet », à la fois avocat et consolateur. Il faut fortifier l'homme intérieur » (Eph.3/16).

15- Du fait qu'il dit : « Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs comme dans la contestation », 16- c'est qu'effectivement certains ont entendu et ont ensuite contesté. Qui sont-ils ? Ne sont-ils pas tous ceux qui sortirent d'Égypte par la main de Moïse ? <sup>2</sup> 17- Par qui fut-il offensé pendant quarante ans ? Par les prévaricateurs dont les cadavres jonchèrent le désert. <sup>3</sup> 18- Pour qui prononça-t-il le serment : « D'ici qu'ils entrent dans mon repos !... » ? Pour ceux qui refusèrent de croire. 19- D'où il est clair que c'est leur incrédulité qui leur interdit l'entrée au repos de Dieu.

**4/1** – Nous voulons écarter l'idée que l'un de vous courre le risque d'arriver trop tard pour avoir méprisé la promesse d'entrer dans son repos, <sup>4</sup> 2- alors que nous l'avons reçue tout aussi bien que les anciens. Si cette promesse ne leur fut d'aucune utilité, c'est qu'ils ne voulurent pas croire ; <sup>5</sup> 3- mais nous, qui lui donnons notre assentiment de foi, nous entrons dans ce repos, comme il l'a dit : « J'ai donc juré dans ma colère : quand donc entreront-ils dans mon repos ? » Repos qu'il prit après avoir achevé ses œuvres à la création du monde, <sup>6</sup> 4- comme il est dit du 7<sup>ème</sup> jour : « Et Dieu se reposa le 7<sup>ème</sup> jour de tous ces travaux ». 5- Il insiste donc à nouveau sur ce point : « Quand donc entreront-ils dans mon repos ? » 6- La voie est ouverte pour y entrer ; puisque les premiers qui entendirent cette invitation n'y ont pas cru et n'y sont pas entrés, 7- il fixe un nouveau jour, un « aujourd'hui » parlant par David, beaucoup plus tard, comme nous l'avons cité : « Aujourd'hui si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs... » 8- Si Josué les avait introduits dans ce repos, il n'y aurait pas lieu de disposer d'un autre « aujourd'hui », <sup>7</sup> 9- comme l'indique la législation du Sabbat

---

« La séduction du péché » : l'ambiance de ce monde construit sur la transgression du sein virginal. D'où les institutions traditionnelles de l'Église (jugées nécessaires, mais avérées insuffisantes) pour sauvegarder la virginité sacrée ; institutions d'autant plus contraignantes que l'on avait perdu le sens exact de la virginité physique.

1 - « le principe de ce qu'il est » : litt. « de l'hypostase » : - sa filiation divine, qui, par grâce, doit aussi être réalisée dans les Membres de son Corps ; l'accomplissement (Eph.3/16 à nouveau).

2 - Même argumentation que dans le ch.10 de la 1<sup>ère</sup> aux Cor. La faute des chrétiens sera plus grave que celle des Juifs, Jésus étant plus grand que les Anges et que Moïse. Vue prophétique de toute l'histoire de l'Église.

3 - « jonchèrent le désert » : vos pères ont mangé la manne dans le Désert, et ils sont morts... » Le Texte Sacré parle uniquement de la mort, toujours la même sentence portée sur la faute de génération. Si les chrétiens n'ont pas obtenu pour eux-mêmes la suppression de cette sentence, c'est qu'ils sont restés dans l'incrédulité.

4 - **4/1** - « nous écartons cette idée » : Litt. « nous craignons que l'un d'entre vous ». En fait la crainte s'est réalisée universellement sur la chrétienté !

« Trop tard » : nous avons déjà deux mille ans de retard. « Tout aussi bien » : mieux encore.

<sup>5</sup> - Il est vrai que la plupart des chrétiens n'ont pas cru à la promesse d'immortalité donnée par le Seigneur, notamment en Jn.5/23-24 ; 8/51 ; 11/25-26.

<sup>6</sup> - Le repos proposé à l'homme dès sa création : c'est l'incrédulité de l'homme qui l'a privé de ce repos, et aussi qui a mis Dieu dans l'impossibilité pénible de conférer à la créature humaine le bonheur et la gloire d'une génération sainte et d'un amour procédant de lui-même, l'Esprit-Saint ; l'achèvement de la Rédemption nous ramène au commencement, qui est aussi la fin, l'alpha et l'oméga.

<sup>7</sup> - « Si Josué » : l'entrée dans la Terre Promise ne fut pas l'entrée dans le Royaume de Dieu, ni dans son repos. Jamais la repentance n'a atteint le point exact du reniement de la génération de péché, si ce n'est en Marie et Joseph à Nazareth, qui eux, sont entrés dans le repos de Dieu en sanctifiant le Nom du Père. Par la suite, les chrétiens ont toujours été invités à la repentance, ce qui eut été

offerte au peuple de Dieu. <sup>1</sup> 10- Ainsi donc, celui qui entre dans son repos se repose de ses travaux comme Dieu s'est reposé des siens. 11- Alors efforçons-nous d'entrer dans ce repos, et qu'aucun ne retombe dans le vieil exemple de l'incrédulité. <sup>2</sup> 12- Vivant en effet le Verbe de Dieu, plus aigu qu'un glaive à deux tranchants pour pénétrer jusqu'au contact de l'âme et de l'esprit, aux confins des fibres et des moelles, il critique les pensées et les sentiments profonds du cœur ; <sup>3</sup> 13- rien de la création n'est voilé devant lui, mais tout est nu et découvert devant ses yeux, voilà pourquoi ce Verbe nous est adressé. <sup>4</sup>

14- Le grand prêtre que nous avons a donc pénétré à travers les cieus, c'est Jésus le fils de Dieu : c'est là toute la force de notre profession de foi. 15- Et en même temps ce grand prêtre est compatissant à nos faiblesses car il les a toutes éprouvées lui-même,

---

inutile s'ils avaient atteint la Justice et la Vie par une foi exacte, un assentiment libre à la Pensée initiale et éternelle du Père.

<sup>1</sup> - « La législation du Sabbat » caractérisait en effet le Peuple Juif parmi tous les peuples de la terre. Sa signification était évidente et permanente : celle qui nous est ici exposée par l'épître aux Hébreux. Mais cette législation n'a pas été comprise, même si elle était appliquée quant à la lettre. De même ensuite dans le peuple chrétien, où la sanctification du dimanche, maintenue fermement pendant des siècles n'a introduit personne dans le vrai repos de Dieu Nous ne sommes donc pas plus avancés que les premiers auditeurs des Apôtres.

<sup>2</sup> - « Le vieil exemple de l'incrédulité » : l'auteur pense à l'incrédulité de ceux qui furent délivrés de l'Égypte par la main de Moïse et dont les cadavres jonchèrent le désert. Mais le Texte Sacré a un sens plénier, car à vrai dire le vieil exemple de l'incrédulité remonte à Adam et Ève, qui ont transgressé la Loi naturelle de l'homme et de la femme, transgression qui a entraîné la mort. Jusqu'à nos jours la Foi n'est pas parvenue à abattre la séduction diabolique qui a provoqué le péché de génération, puisque l'exemple de Nazareth n'a pas été suivi.

<sup>3</sup> - Jésus lui-même a triomphé de la séduction par la Parole de Dieu : « Il est écrit... », dont il s'est servi comme d'un bouclier et d'un glaive. Ainsi nous-mêmes : nous ne pourrions sortir de la séduction générale qui nous entraîne au naufrage universel que par ce « verbe », cette « parole de Dieu », que l'auteur compare ici au glaive capable de trancher en nous le conditionnement charnel, biopsychologique que nous avons contracté en ce monde de péché. Sans la connaissance approfondie de cette Parole de Dieu, la séduction du péché est insurmontable, comme l'expérience le prouve. C'est pourquoi la Vierge Marie a tellement recommandé la méditation des Mystères du Rosaire, car ils contiennent l'exemple de la Justice qui procède de la Foi et qui procure le Salut et la Vie. Le rosaire est en effet le condensé de l'Évangile.

<sup>4</sup> - « Voilà pourquoi ce Verbe nous est adressé » : Expression très concise et assez obscure, il faut le dire ; mais le contexte éclaire très nettement la pensée de l'auteur. C'est pour opérer en nous le discernement indispensable que le Verbe, la Parole de Dieu nous est adressée, est mise à notre disposition.



hormis le péché. <sup>1</sup> 16- Approchons donc avec assurance du trône de la grâce pour recevoir miséricorde et trouver grâce pour un secours qui vient à point. <sup>2</sup>

**5/1-** Si tout grand prêtre est choisi parmi les hommes, c'est pour, en leur nom, établir une relation à Dieu, par l'offrande rituelle des oblations et victimes pour le péché ; 2- il doit se montrer modéré à l'égard des ignorants et des errants, conscient de sa propre faiblesse ; 3- aussi c'est pour lui-même aussi bien que pour le peuple qu'il officie pour le péché. 4- Nul ne peut usurper cette charge ; il y est appelé par Dieu, tout comme Aaron. <sup>3</sup> 5- Ainsi le Christ ne s'est pas glorifié lui-même d'être advenu comme grand prêtre, mais c'est Celui qui a prononcé pour lui : « Tu es mon fils, aujourd'hui je t'ai engendré », 6- tout comme il dit dans un autre passage : « Tu es prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech ». <sup>4</sup> 7- Tel est celui qui durant les jours de sa chair offrit prières et supplications à Celui qui pouvait l'arracher à la mort avec un grand cri et des larmes et qui fut exaucé en raison de sa piété. <sup>5</sup> 8- Tout fils qu'il était, il dut obéir au sein de ses souffrances, 9- et il atteint ainsi la perfection

---

<sup>1</sup> - L'exhortation à la docilité de l'Esprit-Saint, amorcée par la citation du Ps.94, au v.7 du ch.3 se termine ici, et l'auteur revient sur la considération de Jésus grand prêtre, amorcée à la fin du ch.2. Il n'y a pas de discontinuité de pensée, mais seulement une grande insistance pour que le chrétien prenne en considération la Révélation divine manifestée totalement et définitivement en Jésus-Christ

« toute sa force » : Tenons fermement notre profession (de foi). L'essentiel pour la créature humaine est sa relation à Dieu son Créateur qui ne peut être rétablie que par Jésus-Christ et en lui ; tel est le fondement du Salut et de la Gloire.

« hormis le péché » = le péché de génération, puisqu'il est le fruit d'une génération sainte. Et c'est ce point là qui est l'expression même de notre profession de foi.

<sup>2</sup> - « Approchons-nous » : la démarche personnelle de la créature est indispensable, en toute liberté, car si nous avons été conditionnés en ce monde de péché et de mort malgré nous, nous ne pourrions pas être sauvés sans un acte entièrement libre de retour à Dieu, l'acte de foi qu'Adam aurait dû poser au commencement pour avoir la Vie impérissable.

<sup>3</sup> - **5/1** - « Si... » je mets une proposition conditionnelle pour mieux mettre en valeur la Pensée de l'auteur sur le rôle « artificiel » du Sacerdoce selon l'Ordre d'Aaron, alors que le véritable Souverain Prêtre, le Christ, l'est par l'observance selon la Foi de la Loi naturelle. L'ancien sacerdoce reste solidaire du péché ; le Sacerdoce de Jésus-Christ n'est autre que sa filiation qui écarte tout péché. « Il s'appellera du Nom de Jésus car il vient purifier le peuple de ses péchés ». Le seul avènement virginal du Christ comme fils de Dieu et fils de Vierge supprime le péché.

<sup>4</sup> - « Ainsi le Christ » : la génération du Christ est la réalisation pratique de la Parole de filiation prononcée de toute éternité par Dieu, tout comme la lumière est la réalisation pratique permanente de la parole du début : « Que la lumière soit ! » L'Ordre ancien était « économique », c'est-à-dire procédait d'une disposition divine pédagogique et provisoire, intervenue en raison du mauvais choix de l'homme. L'Ordre nouveau et éternel, celui de Melchisédech, est celui de la Justice exacte de la créature devant la Sainteté de Dieu.

<sup>5</sup> - La liturgie rédemptrice de Jésus-Christ n'a plus rien d'artificiel, comme l'étaient autrefois les sacrifices pour le péché ; mais c'est une oblation de soi-même, en toute vérité, car le Christ a assumé pleinement le châtiment porté sur la faute : « Mourant, tu mourras », et il a subi la mort dans toute son angoisse et toute son horreur.

« en raison de sa piété » : cf.1 Tim.3/13-19. Le mystère de la piété est d'abord celui de la génération du Christ ; cette vérité de l'être du Christ s'exprime par une parfaite adoration pour le Père. C'est au-delà de la mort que le Christ est exaucé dans sa Résurrection, car le signe de la Résurrection est plus grand que l'eût été une simple délivrance miraculeuse de la main de ses ennemis. Jésus a été arraché à la mort après l'avoir assumée en toute justice.

pour être la source du salut éternel pour ceux qui lui donnent leur assentiment, <sup>1</sup> 10- et Dieu l'a promu publiquement grand prêtre selon l'Ordre de Melchisédech.

11- Sur ce point que de choses à dire, et difficiles à expliquer ! du fait de votre lenteur à entendre alors que vous auriez dû passer maître depuis longtemps. <sup>2</sup> 12- Ce sont les premiers éléments de la parole de Dieu qu'il faut à nouveau vous apprendre, vous avez besoin de lait, incapables que vous êtes de la nourriture solide. <sup>3</sup> 13- Quiconque en reste au lait se rend incapable de la parole de Justice, il n'est qu'un enfant. <sup>4</sup> 14- Cette nourriture solide est celle des parfaits, ceux qui ont par expérience les organes de leurs sens exercés pour la séparation exacte du bien d'avec le mal. <sup>5</sup>

**6/1** – S'il en est ainsi, allons plus loin que le discours du principe du Christ et portons-nous aux conclusions. Nous supposons que le fondement est posé une fois pour toutes, à savoir la repentance des œuvres mortes, la foi sur Dieu, <sup>6</sup> 2- la doctrine des baptêmes, l'imposition des mains, la résurrection des morts et le jugement du siècle. <sup>7</sup> 3- Ainsi ferons-nous s'il plaît

---

<sup>1</sup> - « Il dut obéir » : Factus est oboediens usque ad mortem » (Phil.2/6s) Nous pourrions dire plus exactement : « Il se fit un devoir d'obéir ». Il disait lui-même : « Comment les Écritures seront-elles accomplies ? » en refusant l'aide de St Pierre qui tirait son épée. « Le fils de l'homme s'en va selon ce qui est écrit de lui ».

« leur assentiment de foi » : sens très fort du mot grec. Il faut prendre parti clairement et librement pour le Seigneur.

<sup>2</sup> - Cette parole est prophétique pour toute l'histoire de l'Église. Les « Gentils » furent coupés des enseignements de la Synagogue, c'est ce qui explique leur lenteur à comprendre les enseignements condensés dans la Loi et les rites de l'A.T. Le développement du Sacerdoce selon l'Ordre de Melchisédech se fera au ch.7.

<sup>3</sup> - « les premiers éléments » : la Genèse qui donne la raison de la mort, et les Mystères Joyeux de l'Évangile qui nous montrent la Sainte Génération qui abolit le péché et nous a procuré le Sauveur et le Salut. Ou tout simplement les préceptes du décalogue. Ces premiers éléments sont aujourd'hui contestés par la critique historique et l'exégèse qui en découle ; donc nous sommes encore bien au-dessous des premiers lecteurs de l'épître aux Hébreux. Le salut s'est éloigné de l'Église officielle.

<sup>4</sup> - « La parole de justice » : l'enseignement qui justifie totalement la créature humaine aux yeux de son Créateur, justice à partir de laquelle les promesses du Christ sont accomplies.

<sup>5</sup> - « des parfaits » : par opposition aux « enfants ». Les versets suivants donnent la définition de cette « perfection » : nous dirions de nos jours, les personnes qui ont su trouver un comportement tout à fait étranger au conditionnement de ce monde de péché, et appuyé uniquement sur les Mystères de la Foi. Ou encore les personnes chez lesquelles la pédagogie de la Loi a produit son fruit.

<sup>6</sup> - **6/1** – « S'il en est ainsi » = en supposant qu'il en soit ainsi. L'auteur suppose que ses lecteurs sont « parfaits » et capable de comprendre la « parole de justice ». Mais l'expérience a montré que ces suppositions ont été jusqu'ici gratuites, du fait même que l'épître aux Hébreux est pratiquement inconnue de la plupart des chrétiens, et même des prêtres. Le discours de Justice n'a pas été compris, puisque la vie n'a pas été rendue à la créature humaine, et l'exemple de Nazareth n'a pas été suivi.

« la repentance des œuvres mortes » : de l'œuvre de chair qui conduit à la mort, selon la 1<sup>er</sup> ch. de Jacques. La renonciation à la génération charnelle, même autorisée par la Circoncision et les préceptes de pureté.

« La foi en Dieu » : comme Abraham qui crut que Dieu prendrait l'initiative de la vie dans le sein stérile et mort de Sarah.

<sup>7</sup> - « La doctrine des baptêmes » : le baptême de repentance de Jean, et le Baptême dans le Christ, dans l'Esprit-Saint, et dans la Sainte Trinité. Par le Baptême la créature humaine conçue dans le

à Dieu... <sup>1</sup> 4,5,6- car il est impossible de renouveler par la repentance ceux qui tombent après avoir reçu la lumière, goûté le don céleste, participé à l'Esprit-Saint, apprécié la belle parole de Dieu et les puissances du siècle futur, car pour leur propre compte, ils ont alors mis en croix le fils de Dieu comme un objet de réprobation. <sup>2</sup> 7- Une terre bien abreuvée de pluie qui fait pousser de bons légumes devient favorable à ceux qui la cultivent et mérite une bénédiction de Dieu ; 8- mais si elle produit des épines et des ronces elle court le risque d'être déconsidérée et maudite pour finir par le feu. <sup>3</sup> 9- Nous nous sommes persuadés à votre sujet, frères bien-aimés, malgré ce que nous disons, que votre sort sera meilleur et porteur de salut. <sup>4</sup> 10- Car Dieu n'est point injuste au point d'oublier votre labeur et l'amour dont vous avez fait preuve pour son Nom en persévérant dans le service des saints. <sup>5</sup> 11- Nous faisons appel au cœur de chacun d'entre vous ; que chacun montre le même zèle

---

péché, et étrangère à la Sainte Trinité, y est plongée à nouveau et l'homme reçoit la filiation divine par grâce. Mais s'il revient à la prévarication d'Adam, alors il est déchu de la grâce et toute l'économie sacramentaire est impuissante et inutile.

« L'imposition des mains » : soit pour le don de l'Esprit-Saint, soit pour la guérison totale du corps (Mc.16/15-19).

« le jugement du siècle » : avec le retour du Christ (Mt.25) qui inaugure son règne, et le jugement final. (Ap.20).

<sup>1</sup> - « S'il plait à Dieu » : le bon serviteur donne la nourriture de froment au moment opportun. Il faut qu'elle soit assimilable. La Vérité proposée trop vite provoque un phénomène de rejet, et par la suite l'état de la créature est pire encore. C'est ce que Jésus annonçait pour cette « génération qui devient pire qu'auparavant » (Mt.9/45). Les versets 1-4 sont également prophétiques de toute l'histoire de l'Église, car normalement le Baptême n'était institué que pour la 1<sup>ère</sup> génération chrétienne, après quoi le Nom du Père aurait dû être sanctifié comme il le fut à Nazareth.

<sup>2</sup> - « Il est impossible » : en fait beaucoup de chrétiens de nom n'ont jamais vraiment goûté la belle parole de Dieu, ni les puissances du monde à venir ; leur conversion personnelle n'a jamais été faite, car leur appartenance à l'Église était uniquement formaliste et juridique.

« Ils ont remis en croix le fils de Dieu » : en reniant sa filiation divine manifestée par sa Résurrection, ils ont pris le parti de ceux qui l'avaient mis en croix. La psychologie charnelle ne veut pas renoncer aux œuvres mortes, et reste solidaire de la fornication ancestrale. La séduction diabolique est encore quasi universelle sur la conscience humaine et même chrétienne : il ne faut donc pas s'étonner si les promesses du Christ ne sont pas accomplies !

<sup>3</sup> - 7-8 - comparaison familière très éclairante : l'Église des nations, en fait, a produit des épines et des chardons, il suffit de lire son histoire, à l'exception des Saints qui furent toujours persécutés dans l'Église elle-même.

<sup>4</sup> - « Nous nous sommes persuadés » : nous avons voulu croire. Expression qui montre bien que l'auteur pose en quelque sorte un acte de foi, dans l'espérance que son argumentation sera quand même reçue par un petit nombre. En fait le Salut sera manifesté dans les derniers temps » (1 Pe.1/5) précisément lorsque la foi de quelques-uns rejoindra exactement celle de Joseph et de Marie, foi par laquelle ils ont appelé le Sauveur sur la terre.

<sup>5</sup> - « vosre labeur et l'amour » effectivement, même si la foi a été déficiente, les chrétiens ont été généreux dans leurs « œuvres de charité », tout au long des siècles, ils se sont mobilisés constamment pour secourir les résidus de la génération charnelle les plus défavorisés, sans pouvoir évidemment soulager toutes les horribles misères du genre humain engendré par la transgression.

jusqu'à l'accomplissement total de l'espérance. <sup>1</sup> 12- Ne soyez plus nonchalants, mais imitez ceux qui, par leur foi, et leur grand cœur, ont obtenu l'héritage des promesses. <sup>2</sup>

13- C'est en effet à Abraham que Dieu promet avec serment, jurant par lui-même, ne pouvant jurer par un plus grand que lui : 14- « Oui, je te bénirai de plus en plus, oui, je te comblerai de mieux en mieux ». 15- Oui, c'est en raison de son grand cœur qu'il obtint cette promesse. <sup>3</sup> 16- Les hommes s'engagent par serment au nom d'un plus grand et ce serment met un terme définitif aux discussions. 17- Ainsi Dieu lui-même s'est exprimé sous la forme d'un serment, pour montrer clairement aux héritiers de la promesse qu'il ne varierait pas dans ses desseins. 18- Ainsi par deux points inébranlables où Dieu ne peut mentir nous tenons une argumentation assurée, nous qui échappons au naufrage en nous accrochant à l'espérance mise à notre portée, <sup>4</sup> 19- placée comme une ancre pour notre vie, inébranlable et bien affermie, qui nous introduits de l'autre côté du voile, <sup>5</sup> 20- là où Jésus, avant nous, a pénétré déjà pour nous, du fait que grand prêtre selon l'Ordre de Melchisédech, il l'est pour toujours.

**7/1** – En effet, ce Melchisédech roi de Salem et prêtre du Dieu très-haut, demeure prêtre en permanence. Il vint au devant d'Abraham à son retour du massacre des rois et le bénit ; à qui Abraham attribua la dime de tout. 2- Son nom, tout d'abord, signifie « Roi de Justice », ensuite, il est « Roi de Salem », c'est-à-dire « Roi de paix ». 3- Il est sans père, ni mère, ni

---

<sup>1</sup> - « nous faisons appel au cœur... » Expression très émouvante. Toujours la réponse personnelle, indépendante de la pression sociale et contradictoire avec les conventions policées ou morales de ce monde. Le zèle à persévérer dans la foi jusqu'à son éclaircissement parfait est plus difficile que le zèle dans les bonnes œuvres.

<sup>2</sup> - « L'héritage des promesses » : les promesses, mais non point leur accomplissement total, lequel fut manifesté en Marie par son enlèvement, semblable à celui d'Hénoch et d'Elie. L'accomplissement plénier de la promesse divine est la suppression de la sentence de la mort. « Celui qui garde ma parole ne verra jamais la mort » (Jn.8/51). Abraham reçoit une promesse de Dieu : que le Salut du genre humain serait donné à sa race, en Isaac ; Marie rappelle dans son Magnificat la promesse faite à Abraham, et elle a pleinement conscience qu'elle est accomplie en elle.

<sup>3</sup> - L'auteur propose Abraham en exemple de « grandeur d'âme » ou de « magnanimité ». Puis il insiste, dans les versets suivants, sur la stabilité des promesses de Dieu, confirmées par le serment. De même c'est avec serment que Jésus donne sa promesse du plein salut en Jn.8/51 : « En vérité, en vérité, je vous le dis... »

<sup>4</sup> - « Nous qui échappons au naufrage », comme en 2/1. L'humanité toute entière est dans le naufrage de la « perdition », car elle est engagée sur la voie large qui y conduit. Le conditionnement psychologique pour la fornication charnelle est en effet universel. Mais si les chrétiens ne peuvent s'abstraire de cette séduction, ils n'ont aucune espérance d'échapper au naufrage, et toute l'entreprise du Salut (SOTERIA) est rendue vaine. C'est ce que l'histoire a montré jusqu'à nos jours.

<sup>5</sup> - « de l'autre côté du voile » : c'est-à-dire dans le Saint des Saints, dans le lieu saint où le grand prêtre n'entrait qu'une seule fois l'an avec le sang de l'expiation. Plus loin l'auteur va développer ce symbole antique (ch.9). Cela signifie que par la foi, et l'attachement à notre Grand Prêtre, nous avons accès à la sainteté de Dieu, sainteté en dehors de laquelle Adam est tombé par la faute de génération. Marie dit « Saint est son Nom », car elle a sanctifié le Nom du Père. On voit plus clairement que l'engagement de la foi apostolique et mariale consiste clairement à rompre avec la génération adultère qui engendre dans l'iniquité les royaumes homicides et idolâtres de ce monde.

généalogie, pas de commencement ni de terme à ses jours, assimilé par avance au fils de Dieu.<sup>1</sup>

4- Considérez donc l'excellence de cet homme auquel Abraham, lui le patriarche, donna la dîme de ses conquêtes !<sup>2</sup> 5- Car ceux qui, parmi les fils de Lévi accèdent au sacerdoce, ont le droit, selon la Loi, de prélever la dîme sur le peuple, le peuple de leurs frères, issus des reins d'Abraham ; 6- alors que celui-ci, qui ne se rattache aucunement à leur généalogie a prélevé la dîme sur Abraham et a béni celui qui détenait les promesses. 7- Sans contredit c'est le plus petit qui reçoit la bénédiction d'un meilleur. 8- Ici, en Israël, des hommes mortels prélèvent la dîme ; auparavant, ce fut celui dont il est attesté qu'il vit.<sup>3</sup> 9- À vrai dire, Lévi lui-même qui prélève la dîme l'a payée à travers Abraham, 10- car il était dans les reins de son père lorsque Melchisédech le rencontra.

11- Comme de juste, si la perfection procédait du sacerdoce lévitique qui régent le peuple, quel besoin y aurait-il d'ériger un autre prêtre selon l'Ordre de Melchisédech non compté dans l'Ordre d'Aaron ?<sup>4</sup> 12- Le changement de sacerdoce entraîne nécessairement un changement de Loi<sup>5</sup> : 13- ce prêtre dont il est ainsi parlé appartient de fait à une autre tribu (que celle de Lévi) dont aucun ne s'est approché de l'encensoir, 14- car il est clair que Notre Seigneur est issu de Juda, tribu dont Moïse ne dit rien concernant le sacerdoce. 15- Plus clair encore et tout à fait évident qu'il est érigé en prêtre tout autre, selon l'Ordre de

---

<sup>1</sup> - **7/1** - Le développement sur Melchisédech. Il est prêtre du Dieu Très Haut, et l'essentiel de son Sacerdoce est justement la renonciation à son ascendance charnelle et son abstention de la génération charnelle. C'est le Sacrifice perpétuel pacifique et non sanglant, représenté par le pain et le vin, qu'il offrira lors de sa rencontre avec Abraham (ch.14).

« prêtre du Dieu Très Haut » : Melchisédech est prêtre non pas par une investiture symbolique et provisoire, pour offrir des victimes pour le péché ; mais il est prêtre parce qu'il rejoint le Sacerdoce primordial qu'Adam avait avant la transgression. C'est sa relation exacte avec la Pensée du Créateur qui constitue son Sacerdoce, antérieurement à toute législation positive. C'est le Sacerdoce de la nature virginal éternelle, liée à la création même qui ne varie pas.

« assimilé par avance au fils de Dieu » : en raison même de son option de foi, tout à fait conforme à l'Évangile. (cf. notre livre sur le Sacerdoce).

<sup>2</sup> - La supériorité de Melchisédech sur Abraham est manifestée par un argument auquel les Hébreux sont très sensibles : celui de la dîme, ensuite, celui de la bénédiction (v.7). A vrai dire Melchisédech et Abraham sont tous deux fils d'Adam, mais c'est l'option de foi de Melchisédech qui lui donne sa supériorité sur Abraham, car Melchisédech, comme son nom l'indique, en renonçant à toute attache à la génération charnelle est établi dans la vraie Justice qui procède de la Foi exacte. Abraham n'accèdera que beaucoup plus tard au commencement de cette foi, lorsqu'il aura cent ans, et commencera à admettre que Dieu a l'initiative de la vie (Gen.15).

<sup>3</sup> - « il est attesté qu'il vit » : L'Écriture ne fait nullement mention de sa mort ; mais il y avait sans doute une tradition orale qui attestait l'enlèvement de Melchisédech. Il est en effet tout à fait logique que celui qui n'a pas commis le péché et qui a su éviter, par la foi, le piège diabolique, soit établi dans la vie impérissable.

<sup>4</sup> - Toute l'histoire du peuple hébreu montre en effet que la perfection n'a pas procédé du sacerdoce lévitique ; mais à vrai dire la perfection n'a procédé du Sacerdoce du Christ que pour lui et quelques personnes qui ont obtenu par lui le plein Salut. Dans l'Église nous n'avons pas encore vu la perfection, pour la bonne raison que la Foi qui nous a donné le Christ, à Nazareth, n'a pas été suivie, et que la création du Père a continué d'être profanée par le péché.

<sup>5</sup> - « changement de loi » : la loi charnelle qui engendre pour la mort dans la douleur un peuple régi par les préceptes est soutenue et promulguée par le sacerdoce lévitique qui est lui-même héréditaire. La Loi de la Foi : le comportement humain pratique qui procède de la Foi est eucharistique et virginal, pour la sanctification du Nom du Père, et rejoint sa Pensée première.

Melchisédech, <sup>1</sup> 16- du fait qu'il n'advient pas selon le code qui régent la chair, mais en raison d'une puissance de vie indestructible. 17- En effet, il est attesté : « C'est toi qui es prêtre pour l'éternité, selon l'Ordre de Melchisédech ». 18- Alors donc est périmée la législation ancienne en raison même de son impuissance et de son inefficacité, 19- car la Loi n'a pas apporté la perfection ; elle introduisait seulement à une espérance meilleure, celle qui donne accès à Dieu. 20,21,22- Et cela d'autant mieux qu'intervient le serment, ce qui fait que Jésus est l'Accesseur, suivant une bien meilleure alliance, car les prêtres d'autrefois l'étaient sans serment, alors que le serment accompagne la parole de Celui qui parle pour lui : « Le Seigneur l'a juré sans retour, tu es prêtre pour l'éternité... » <sup>2</sup> 23- Ces autres prêtres furent nombreux en raison de la mort qui leur interdisait de demeurer, 24- alors que celui-ci, du fait qu'il demeure toujours possède un sacerdoce définitif ; <sup>3</sup> 25- il a pouvoir de conduire au plein salut ceux qui s'approchent de Dieu à travers lui, car il vit en permanence en intercession pour eux. 26- Telle devait être en effet l'excellence de notre grand prêtre, saint, innocent, immaculé, à l'écart des pécheurs, et élevé plus haut que les cieux, <sup>4</sup> 27- il n'est pas dans la nécessité, comme les grands prêtres, d'offrir chaque jour des victimes, pour leurs péchés d'abord, ensuite pour ceux du peuple ; il l'a fait une fois pour toutes, en s'offrant lui-même. <sup>5</sup> 28- Alors que la loi en effet, établit comme grands prêtres, des hommes imbus de faiblesse,

---

<sup>1</sup> - Jésus est advenu par la génération sainte et virgine qui rejoint exactement la Pensée primordiale et éternelle de la Sainte Trinité sur la nature humaine. Et cela transcende toute législation positive donnée en raison du péché. Jésus vient comme « témoin véritable » (Ap.3/14 ; Jn.18/36-37) « en fils », car son père et sa mère ont dépassé (Joseph= celui qui dépasse) l'ancienne législation positive pour retrouver la Loi naturelle, spécifiée seulement par la première parole de l'Écriture : « Tu mangeras de tout arbre du jardin... tu ne mangeras pas de l'arbre de la connaissance du bien et du mal ». Et la vie indestructible qu'il a reçue par sa sainte génération a été manifestée par sa Résurrection (Rom.1/4). C'est ainsi que l'immortalité est rendue à la créature humaine par le moyen de l'Évangile (1 Tim.1/10) à condition qu'elle mette l'Évangile en pratique sur la nature même en vue d'une génération sainte. Mais il est évident que si le chrétien ne sait pas renoncer aux « œuvres mortes », toute l'économie du Salut qui lui est offerte dans le Sacerdoce du Christ est rendue vaine et inutile pour lui. La seule observance négative de la virginité sacrée ne suffit pas : car il faut que le couple humain soit reconstruit selon la Foi sur les bases divines qui furent celles de la Sainte Famille (Léon XIII). Il est très étrange que l'acte de la foi première, se rapportant à la virginité naturelle de la femme n'ait pas été posé clairement dans toute l'histoire de l'Église, alors que les chrétiens ont professé le dogme eucharistique de la Présence réelle, et d'autres, en soi beaucoup plus difficiles à admettre. Car rien n'est plus simple que de croire que Celui qui a créé le ciel et la terre, peut, par son Esprit Vivifiant féconder le sein fermé de la femme.

<sup>2</sup> - Jésus est « l'accessueur », impossible de traduire le mot grec (Egguos) : celui qui nous donne accès à la Divinité. L'auteur insiste sur le Sacerdoce du Christ pour les Hébreux qui sont encore très fortement attachés à leurs anciens rites. Mais les chrétiens qui, venant de la gentilité, n'y étaient point attachés, n'ont pas non plus tenu compte du Sacerdoce du Christ, car ils n'en ont pas eu l'intelligence véritable.

<sup>3</sup> - « définitif » : aparabatos : le mot indique également que nul ne peut être sauvé sans recevoir le bienfait du Sacerdoce du Christ. C'est ce sens là qui est expliqué par les versets suivants (24-28).

<sup>4</sup> - « à l'écart des pécheurs » : ce qui implique que celui qui veut entrer dans le Christ par le Baptême et le Sacerdoce, doit aussi « renoncer au monde », et se mettre autant qu'il le peut et par l'assistance de la grâce à l'écart des pécheurs.

<sup>5</sup> - « en s'offrant lui-même » : la Croix est le témoignage suprême de Jésus pour la Vérité, l'authenticité de sa filiation divine dans la nature humaine. Mais en plus, il assume la mort en toute clairvoyance de conscience devant la Face du Père.

la parole du serment, au contraire, proférée à la suite de la loi, érige pour toujours un fils devenu parfait.

**8/1** – C'est là le point capital qui domine tout ce qui a été dit : tel est notre grand prêtre qui s'est assis à la droite du Trône de la Majesté dans les cieux, <sup>1</sup> 2- officiant du sanctuaire, de la tente, la véritable, que le Seigneur a faite et non l'homme. 3- Tout grand prêtre est en effet établi pour offrir des oblations et des victimes, et par suite, il doit avoir quelque chose à offrir. <sup>2</sup> 4- Or s'il était sur la terre, il ne serait même pas prêtre, je veux dire parmi ceux qui offrent des dons selon la Loi, 5- ceux qui rendent un culte symbolique qui n'est que l'ombre des réalités célestes, tout comme Moïse en reçut l'oracle alors qu'il achevait le Tabernacle : « Veille bien, lui fut-il dit, à tout faire selon le modèle qui t'a été montré sur la montagne ». 6- Mais maintenant c'est un office divin tout autre dont Jésus a obtenu la charge, d'autant plus qu'il est médiateur d'une alliance bien meilleure, dont la législation repose sur de meilleures promesses. <sup>3</sup> 7- Si la première alliance, en effet, avait été sans reproche, il n'y aurait pas lieu d'en rechercher une autre ; <sup>4</sup> 8- or ces reproches, il les profère en disant :

« Voici que les jours viennent, dit le Seigneur, où je conclurai avec la maison d'Israël et la maison de Juda une alliance nouvelle, 9- non plus comme celle que j'ai faite autrefois avec leurs pères, au jour où je les pris par la main pour les faire sortir d'Égypte, car ils n'ont pas été fidèles à mon alliance, dit le Seigneur, c'est pourquoi je les ai délaissés. 10- Voici donc quelle sera l'alliance que j'établirai avec la maison d'Israël en ces jours-là, dit le Seigneur, je mettrai mes lois dans leur mentalité, et sur leur cœur, je les graverai, et je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple. <sup>5</sup> 11- Aucun

---

<sup>1</sup> - **8/1** – « point capital » : ou « principe premier ». Le sacerdoce de Jésus est l'exacte réalisation de la Pensée de la Sainte Trinité sur l'homme. On ne peut mieux dire.

« officiant du sanctuaire » : non seulement parce qu'il a accompli l'expiation (comme le symbolisait le vieux rite) par son immolation et sa résurrection, mais parce que tout d'abord, il a « accompli son ministère de vérité » dans l'utérus virginal qui est le sanctuaire non fait de main d'homme, fermé par le voile de l'hymen. C'est pourquoi l'Incarnation à elle seule abolit l'iniquité du monde, et celle-ci aurait été bel et bien abolie, si Jésus avait été reçu par les siens comme fils, et si son témoignage de fils avait été pris en considération pour la rectification de la génération humaine. « Tu l'appelleras Jésus, car il vient délivrer le peuple de ses péchés ».

<sup>2</sup> - Lorsqu'il n'y a pas de péché, quel est le sacrifice qui marque pour la créature humaine sa dépendance à l'égard de son Créateur ? - Le « sacrifice de justice » (Ps.4) : c'est-à-dire le sacrifice de la paternité et de la maternité charnelles en vue de la sanctification du Nom du Père. C'est le sacrifice qui fut offert par Joseph et Marie, conformément à l'exemple de Melchisédech. Telles sont les « réalités célestes » (5) qui Moïse a symbolisées dans le Tabernacle = le Saint des Saints, fermé par le voile.

<sup>3</sup> - « la nouvelle et éternelle alliance » : scellée dans le sang versé est à la fois virginal et eucharistique. « Hommes aimez vos femmes comme le Christ a aimé l'Église » : il l'a aimé virginalement en la nourrissant de sa semence vivifiante.

<sup>4</sup> - « sans reproche » : la Loi montre à l'homme qu'il porte en lui une déficience qui le met dans l'impossibilité d'en accomplir les préceptes. C'est le sens du ch.7 de l'Épître aux Romains ; en outre la Loi, autorisant légalement la génération charnelle est la « force du péché » (1 Cor.15/56).

<sup>5</sup> - « ma loi » : la loi trinitaire gravée dans la nature humaine comme il est dit au commencement : « Faisons l'homme à notre image et selon notre ressemblance ». L'amour trinitaire entre l'homme et la femme, réalisant concrètement et définitivement la ressemblance vivante de la Sainte Trinité n'a jamais été réalisé dans l'Église, du moins d'une manière explicite et connue. C'est pourquoi cette même Église s'est donnée une législation adultère (séparation des sexes) et pécheresse (théologie de la fornication qui a légitimé le péché, sous le couvert du « devoir conjugal »). Cette considération suffit à nous montrer pourquoi nous n'avons pas obtenu les promesses : nous n'avons tenu aucun compte pratique de l'Alliance nouvelle et éternelle, virginal et eucharistique,

n'enseignera plus son prochain en lui disant : « Connais le Seigneur », car tous me connaîtront, du plus petit au plus grand, 12- je serai propice, et de leurs péchés, je ne me souviendrai plus ».

13- Du fait qu'il parle d'une alliance « nouvelle », c'est que la première a vieilli, ce qui est vieilli et caduc touche à sa disparition.

**9/1** – Elle avait cependant cette ancienne alliance, une législation cultuelle et son lieu saint disposé avec ordre. 2- Une tente était dressée ; la première, dans laquelle figuraient le candélabre, la table et le présentoir des pains.<sup>1</sup> Elle se nommait « Le Saint » ; 3- ensuite, derrière le deuxième voile, la tente appelée le « Saint des Saints » 4- renfermant l'encensoir d'or, l'arche de l'alliance, recouverte d'or sur toutes ses faces, dans laquelle était une urne d'or contenant la manne, la verge d'Aaron, qui avait fleuri et les tables de l'alliance ;<sup>2</sup> 5- au-dessus d'elle des chérubins de gloire ombrageaient le propitiatoire : autant de choses sur lesquelles il n'y a pas lieu de parler en détail.<sup>3</sup> 6- Tout était ainsi disposé. Dans la première tente les prêtres entraient en tout temps pour accomplir leur service, 7- alors que dans la seconde n'entrait que le grand prêtre, une fois l'an, et non démuné d'une oblation de sang, qu'il offrait pour lui-même et pour les ignorances du peuple.<sup>4</sup>

---

dont Jésus, comme fils de Dieu, est à la fois le témoin, le maître, et le prêtre éternel. Telle est la connaissance de Dieu qui abolira totalement le péché.

1 - **9/1** – « cependant » : l'auteur veut dire que tout l'enseignement nécessaire pour retrouver la vraie justice était déjà disposé dans l'ordonnance cultuelle de l'ancienne alliance.

Le « candélabre » : le chandelier à sept branches, symbolisant le Saint Esprit et ses dons (cf. Apoc.) La « table » annonce la Table eucharistique. Le présentoir des pains : déjà l'ancienne alliance annonçait que la véritable relation à Dieu s'établirait par voie de nourriture. C'est ce que le Seigneur a proposé en offrant son corps et son sang comme « véritable nourriture », et « véritable boisson ». Mais lorsque les Juifs ont entendu de la bouche du Sauveur le moyen par lequel serait donné le Salut à la chair humaine, ils l'ont refusé dans un scandale général (Jn.6). De même les chrétiens ont été extrêmement peu nombreux à s'approcher de la Sainte Table, parce que leur comportement charnel était en fait une contradiction permanente avec l'Alliance virginale et eucharistique.

2 - « l'encensoir d'or » : symbole du sexe mâle et de l'adoration que l'homme-prêtre doit à Dieu. « L'Arche de l'Alliance » : symbole du sexe féminin, pleinement explicité en Marie, dans l'incorruptibilité de son Assomption (or incorruptible) ; « l'urne d'or » et « la manne » : la chair eucharistique du Christ Sauveur offerte en nourriture. La verge d'Aaron : le développement du Sacerdoce ancien dans le nouveau. « Les tables de l'alliance » : le mémorial de toute l'économie de la Loi. La vraie loi humaine est dans la nature même telle qu'elle est sortie des mains de Dieu. Après avoir créé la femme vierge à partir de la matière vivante d'Adam, Dieu vit que tout était très bon, et se reposa de son ouvrage, parce qu'il ne pouvait pas faire mieux.

3 - « les chérubins » : symbole des Anges délégués auprès d'Israël pour que la Loi soit observée et sanctionnée, tant que la Foi ne ramène pas l'homme à l'Arbre de la Vie. De même les chérubins qui furent placés à la porte du Paradis Terrestre.

4 - Les prêtres offraient chaque jour des sacrifices pour le péché (Lév.12, etc) ; le grand prêtre entrait dans le Saint des Saints pour le Jour de l'Expiation (Ex.30 ; Lev.16). L'année représente tout le cours de l'histoire.

« Les ignorances du peuple » : le péché n'est pas la culpabilité seulement, il est une transgression de la Loi naturelle établie par le Créateur, entraînant avec lui inévitablement la dégénérescence et la mort, même si celui qui le commet n'en a pas conscience, ou une conscience obscure. La loi mosaïque, donnée en raison de la transgression, en était la force, car l'accomplissement des rites donnait une bonne conscience erronée aux transgresseurs.



8- L'Esprit-Saint enseigne ainsi clairement que la voie de la Sainteté n'est pas encore éclaircie tant que la première tente reste debout, <sup>1</sup> 9- car elle est une parabole significative des événements récents, selon laquelle les oblations et les victimes offertes étaient impuissantes à porter à la perfection au niveau de la conscience, le ministre du culte ; <sup>2</sup> 10- cette législation visait seulement à rectifier l'ordre charnel pendant un temps, et reposait sur des aliments, des boissons et diverses ablutions. <sup>3</sup>

11- Mais le Christ, lui, est advenu autrement, comme grand prêtre des biens futurs à travers la tente plus grande et plus parfaite non faite de main d'homme, comme l'était cette antique disposition. <sup>4</sup> 12- Ce n'est pas non plus muni du sang des boucs ou des veaux, mais à travers son propre sang qu'il est entré une fois pour toutes dans le lieu saint, inventeur d'une rédemption nouvelle. 13- Si en effet le sang des boucs ou des veaux, ou la cendre d'une génisse sanctifient ceux qui sont souillés, en vue de la purification de la chair, 14- à combien plus forte raison le sang du Christ qui par l'Esprit éternel, s'est offert lui-même sans tache à Dieu, purifiera-t-il notre conscience des œuvres mortes, pour le service du Dieu vivant ! <sup>5</sup>

15 - Et voilà pourquoi il est médiateur d'un testament nouveau, sa mort étant intervenue pour l'expiation des transgressions qui grevaient l'ancien testament, de sorte que ceux qui

---

<sup>1</sup> - « de la sainteté » : litt. « des choses saintes », l'accès à Dieu, la relation exacte de la créature à son Créateur. La Loi avec ses rites marque effectivement l'état de péché de la créature humaine tombée au rang des animaux par la génération charnelle.

<sup>2</sup> - « les événements récents » : Jésus, fils de Dieu parce que fruit béni de la génération sainte, véritable, conforme à la nature humaine. C'est en effet la démonstration de sa filiation divine (vie cachée) que donne tout l'Évangile public, prédication, miracles, mort en témoignage et sa Résurrection. Même si le ministre de l'ancien culte n'accédait pas à la Justice, à combien plus forte raison le peuple ! Et pourtant Joseph et Marie furent les plus simples dans le peuple d'Israël et leur foi leur a donné la pleine intelligence pratique de tous les enseignements contenus dans la Loi et les rites.

<sup>3</sup> - « pendant un temps » : le temps de la pédagogie de la Loi. (Lire en parall. Gal.3 et début du 4). « Lorsque vint la plénitude des temps » = l'avènement de la Foi parfaite dans le monde, par laquelle a été dépassée la génération charnelle.

<sup>4</sup> - « des biens futurs » : futurs par rapport à l'ancienne législation, mais contenus déjà dans l'Église, à condition que la Foi soit pleine ; puisque la foi a manqué, le Royaume du Père n'est pas venu et les biens ont toujours été « futurs ».

« la tente plus grande et plus parfaite » : c'est d'abord le sanctuaire virginal de Marie, son Utérus où le « Verbe de Dieu a accompli son ministère ». L'Incarnation supprime en fait le péché du monde, et si la Foi avait suivi, en Jésus fils de Dieu, la suppression du péché aurait eu lieu sans l'effusion du sang. C'est l'incrédulité des prêtres et des docteurs qui a répandu le Sang de l'Agneau, pour leur confusion. La Rédemption ainsi acquise est en suspens pour tout homme, à condition qu'il prenne le parti du Christ totalement, en imitant la foi de Joseph et de Marie par lesquels il est advenu.

<sup>5</sup> - « la purification de la chair » : les sacrifices de l'ancienne loi étaient des institutions divines pédagogiques envers Dieu, et en même temps Dieu s'était engagé à accorder santé et prospérité à ceux qui les accomplissaient fidèlement. Mais c'était là l'économie des « œuvres mortes ». Le Sang du Christ parce qu'il est versé en témoignage pour la Vérité, amène la conscience de l'homme à la Justice conforme à la nature virginal. Dès lors, le « Dieu vivant » peut sanctifier en l'homme son Nom de Père, pour un service non plus rituel, mais biologique, comme il le fut à Nazareth.

sont appelés à l'héritage éternel reçoivent l'accomplissement de la promesse. <sup>1</sup> 16- En tout testament il est indispensable que soit attestée la mort du testateur, 17- le testament devient ferme à la suite du décès, il est sans force tant que vit le testateur. 18- Même la première alliance n'a pas été inaugurée sans effusion de sang. <sup>2</sup> 19- Car chaque commandement était ainsi promulgué selon la loi, par Moïse devant tout le peuple : il prenait le sang de béliers et de boucs, mélangé d'eau, avec de la laine rouge et un rameau d'hysope, et il en aspergeait le livre et tout le peuple, 20- en disant : « Voici le sang de l'alliance que Dieu a établie à votre disposition. 21- Ainsi la tente, ainsi les vases liturgiques étaient de même aspergés de sang, 22- presque tout est purifié par le sang, selon la loi, et sans effusion de sang, il n'y a pas de rémission.

23- Nécessité donc pour les symboles des réalités célestes d'être ainsi purifiés ; quant aux choses célestes, elles le sont par des victimes meilleures que celles-là. <sup>3</sup> 24- Car ce n'est pas dans le lieu saint construit de main d'homme qu'est entré le Christ, lieu saint qui n'était que le symbole du véritable, mais il est entré dans le ciel même, pour être maintenant en pleine lumière devant la face de Dieu en notre nom. <sup>4</sup> 25- Il n'a pas à souffrir pour lui-même plusieurs fois, comme le grand prêtre qui entre chaque année dans le lieu saint avec un sang étranger, <sup>5</sup> 26- sinon, il lui aurait fallu souffrir bien souvent depuis la création du monde ! Mais en toute évidence, une seule fois seulement, sur l'achèvement des siècles, en vue de la disparition du péché par son sacrifice. <sup>6</sup> 27- Et tout aussi bien qu'il est imposé aux hommes

---

<sup>1</sup> - « Testament » ou « Alliance », mais on est ici obligé de traduire par « Testament », en raison du contexte. La liturgie a maintenu le mot « Alliance », « nouvelle et éternelle », eucharistique et virginal. Les transgressions subsistaient sous l'Ancien Testament, ou l'ancienne Alliance mosaïque, par le fait même que la Loi régenterait l'engagement que l'homme avait pris depuis Adam dans la voie de la connaissance du bien et du mal. Normalement une seule génération aurait dû suffire pour l'accomplissement de la promesse, si elle avait su sanctifier le Nom du Père par la grâce baptismale.

<sup>2</sup> - « le sang » : la première effusion de sang qui est la marque du péché est celle du viol, de la déchirure du voile qui ferme le Saint des Saints. Ce voile naturel avait pour symbole ce voile du temple qui s'est déchiré au moment où la chair du Christ était elle aussi déchirée sur la Croix par l'incrédulité d'Israël. Toute l'ancienne Alliance était donc sous le signe du sang qui est la marque du péché. Dieu imposait les sacrifices sanglants pour mettre la conscience des ministres du culte et ensuite de tout le peuple devant le signe évident du péché de génération. Mais cet enseignement constant ne fut vraiment compris qu'avec la génération sainte du Christ. Et c'est pour témoigner de sa génération sainte que Jésus a affronté le supplice de la Croix, où il a versé son Sang comme le véritable Agneau de Dieu. Tout cela est d'une logique exemplaire.

<sup>3</sup> - « les réalités célestes » : la création même de Dieu qui ne dépend nullement des lois positives ou des conventions humaines provisoires. Les victimes meilleures : le Christ, Tête, et les membres du Christ appelés au martyre pour son Nom.

<sup>4</sup> - « Le lieu saint » : Jésus le Verbe de Dieu est entré d'abord dans le sein virginal, qui est aussi le lieu saint non fait de main d'homme. C'est là qu'il a reçu l'onction sacerdotale réelle et non symbolique. Entré dans le ciel même, par sa Résurrection et son Ascension, nous voyons la « pleine lumière » de son témoignage conforme à la Pensée éternelle de la Sainte Trinité sur la nature humaine.

<sup>5</sup> - La démonstration de la Vérité que nous a faite le Verbe est totale et pleine, mais malheureusement n'a pas encore été comprise par la conscience humaine, ni même chrétienne ; sinon le Salut aurait été manifesté et la mort supprimée par le retour de la créature à la Pensée éternelle qui a empêché l'efficacité absolue du Salut du Christ qui s'est offert une seule fois.

<sup>6</sup> - « la disparition du péché » : l'auteur suppose que ses lecteurs ont compris la démonstration de la Vérité, c'est « ce qu'ils ont entendu » (ch.2/1) ; Il cherche à les détourner de leur attachement périmé à l'ancienne loi et à ses sacrifices. Le sacrifice unique du Christ suffit largement, mais

de mourir une seule fois après quoi il y a le jugement, <sup>1</sup> 28- ainsi ne fut-il du Christ : il s'est offert une seule fois pour enlever le péché de la multitude ; et une deuxième fois il se manifestera lorsque le péché ne sera plus à ceux qui l'attendent en vue du salut. <sup>2</sup>

**10/1** – Ce n'est en effet que l'ombre des choses à venir que détenait la loi, même pas l'image des réalités : elle n'a jamais eu le pouvoir d'amener à la perfection par les victimes qu'offraient chaque année ceux qui officiaient. 2- Puisqu'ils ne cessaient pas d'offrir, n'est-ce pas que ces ministres n'avaient aucune conscience d'être une bonne fois pour toutes purifiés de leurs péchés ? 3- Tout au contraire, ils faisaient mention chaque année de ces mêmes péchés, <sup>3</sup> 4- car le sang des taureaux ou des boucs est impuissant à enlever les péchés. <sup>4</sup> 5- C'est pourquoi en faisant son entrée dans le monde, il dit : « Tu n'as voulu ni sacrifice ni oblation, mais tu m'as façonné un corps ; <sup>5</sup> 6- tu n'as pas agréé l'holocauste ni le sacrifice pour le péché, 7- alors j'ai dit : « Voici je viens ; ce qui est écrit au début du Livre est écrit pour moi : faire ô Dieu, ton bon vouloir ». <sup>6</sup>

8- Ce qu'il désigne plus haut par ces mots : « victimes et oblations, holocaustes et sacrifices pour le péché, tu n'as ni voulu ni agréé », désigne les offrandes faites selon la loi.

---

uniquement pour eux qui, par la foi pleine, ont rejoint la Pensée du Père, et se sont détournés des œuvres mortes, en s'arrachant à la génération dévoyée (Act.2/40). En fait, le péché n'a pas disparu, comme l'histoire de l'Église le montre ouvertement : c'est parce que la démonstration faite par le Verbe fait chair en sa sainte génération n'a pas été reçue par les chrétiens, tout comme la filiation de Jésus par l'Esprit-Saint n'a pas été reçue par les Juifs qui l'ont condamné.

<sup>1</sup> - Ce verset condamne évidemment toutes les théories dites de la réincarnation.

<sup>2</sup> - « lorsque le péché ne sera plus » : l'auteur ne dit pas qu'il aura entièrement disparu de la terre, mais seulement qu'il y aura dans le peuple chrétien, « ceux qui l'attendent », une conscience purifiée de tout péché. Ainsi en fut-il du premier avènement : le Christ est advenu non pas lorsque tout Israël a eu la Foi, mais lorsqu'une qualité parfaite de Foi est advenue chez certains membres de la lignée de David.

<sup>3</sup> - **10/1** – Échec pratique de la pédagogie de la Loi, même pour les ministres du culte. Même échec pendant l'histoire des Nations, puisque chaque année, la Liturgie de l'Église invite les fidèles à la pénitence du Carême : c'est donc qu'ils n'ont pas compris, sinon il n'y aurait plus lieu de parler de pénitence ni de repentance.

<sup>4</sup> - « enlever les péchés » = rétablir entre Dieu et sa créature humaine la véritable relation de connaissance et d'amour. Cette relation n'est que dans la Trinité Sainte par rapport à la trinité créée. La Parole de Dieu du début marque effectivement les trois grandes ères de la création : « L'homme quittera son père et sa mère ; il s'attachera à sa femme ; ils seront une seule chair » : la génération issue de la paternité et de la maternité charnelles, régie par la Loi ; l'Église qui est l'Épouse virginale du Christ, enfin le Royaume où l'homme et la femme sont une seule chair, mais non plus par voie génitale, mais par voie eucharistique : ils ont fait à la Trinité Sainte l'oblation de la voie charnelle : ils offrent désormais le sacrifice de Justice en vue de la paternité de Dieu.

<sup>5</sup> - L'auteur cite les Septante, où la prophétie de l'Incarnation est plus claire que dans l'hébreu.

<sup>6</sup> - « au début du Livre » : la première parole : « Tu mangeras de l'Arbre de la Vie (de tout arbre du jardin de délices), tu ne mangeras pas de l'arbre de la connaissance du bien et du mal ». La génération du Christ à elle seule donne toute la Vérité : « Il éclaire tout homme en faisant son entrée dans le monde ». Naissant d'une vierge féconde par l'Esprit-Saint, il montre positivement l'obéissance qu'aurait dû rendre à Dieu dès l'origine Adam et Ève. L'accomplissement du Bon Vouloir de la Sainte Trinité suffit à assurer à la créature humaine le bonheur, la vie et le salut en plénitude. Toute l'économie de la loi n'avait pour but que de dénoncer le péché dans lequel se trouvait engagée la race d'Adam, et aussi celle d'Abraham. Mais jusqu'ici le pacte diabolique n'a pas encore été rompu et c'est pourquoi l'humanité gît encore sous la mort.

9- Puis il déclare : « Voici j'arrive pour faire ton bon vouloir », il supprime ce qui était auparavant, pour établir ce qui vient ensuite. 10- Dans ce « bon vouloir », nous sommes sanctifiés grâce à l'oblation du sang de Jésus-Christ, faite une fois pour toutes. <sup>1</sup> 11- Alors que chaque prêtre était assidu chaque jour à son service, offrant à de nombreuses reprises les mêmes victimes qui n'avaient aucun pouvoir pour supprimer les péchés, 12- celui-ci au contraire, ayant offert une seule victime pour les péchés, s'est assis pour toujours à la Droite de Dieu 13- n'ayant plus qu'à attendre que ses ennemis soient placés comme un tabouret sous ses pieds. <sup>2</sup> 14- Car par une seule oblation il a rendu parfaits pour toujours ceux qu'il a sanctifiés. 15- Là encore, l'Esprit-Saint nous en donne le témoignage ; il déclare d'abord : 16- « Voici l'alliance que je conclurai avec eux après ces jours-là, dit le Seigneur, « je mettrai mes lois sur leurs cœurs, et je les graverai dans leur entendement ». <sup>3</sup> 17- Puis il dit : « De leurs péchés et de leurs iniquités je ne me souviendrai plus » : 18- du fait qu'ils sont supprimés, il n'y a plus lieu d'offrir pour le péché.

19- Nous avons donc, frères, libre accès à la voie qui conduit au lieu saint par le sang de Jésus, 20- voie qu'il a inaugurée pour nous, largement ouverte et vivante, à travers la voile, c'est-à-dire sa chair, <sup>4</sup> 21- et un grand prêtre sur la maison de Dieu. 22- Approchons donc avec un cœur véridique, dans la plénitude fructueuse de la foi, nos cœurs purifiés de toute mauvaise conscience ; nos corps lavés d'une eau pure. <sup>5</sup> 23- Tenons fermement la profession de notre espérance, sans broncher, car il est fidèle celui qui a promis. 24- Prenons-nous en considération les uns les autres pour le maximum d'amour et de bonnes œuvres ; 25- ne désertons pas nos réunions, comme certains en ont l'habitude, mais encourageons-nous mutuellement, et cela d'autant mieux que vous voyez que le Jour approche. <sup>6</sup>

---

<sup>1</sup> - « nous sommes sanctifiés » : à condition d'échapper par la foi à l'antique transgression. L'auteur suppose toujours que ses lecteurs ont compris la leçon de l'Incarnation du Verbe de Dieu.

<sup>2</sup> - « n'ayant plus qu'à attendre » : le ps.110 (clé de David) indique clairement le temps des nations qui sépare l'Ascension du Retour du Seigneur Jésus. En attendant, l'histoire est toujours la démonstration du châtement de Dieu sanctionnant le péché.

<sup>3</sup> - L'Alliance virginale et eucharistique.

<sup>4</sup> - « le lieu saint » : l'accès à Dieu, au mystère intime de la Sainte Trinité, son véritable Nom. Le Tétragramme Sacré signifie en effet le « Je », « l'Esprit », le « nous » et à nouveau « l'Esprit », car il procède des deux. La pleine réconciliation de la créature humaine, homme et femme selon la ressemblance de la Sainte Trinité, est opérée par le Sang de Jésus, et le Sacrement du Corps du Christ fait aussi de nos corps les temples et le sacrement de l'Esprit-Saint. Ce sont les cinq arbres du paradis : les trois qui portent témoignage dans le Ciel portent témoignage dans la Trinité créée sur la Terre. C'est en effet dans le Foyer de Nazareth, parfaite image de la Sainte Trinité, qu'est advenu le fils de l'homme, c'est-à-dire de l'homme unifié : deux personnes, l'homme et la femme en une seule chair.

<sup>5</sup> - « la mauvaise conscience » : la conscience motivée et conditionnée par ce monde de péché, sous la honte et la peur, et réglementée par la Loi. L'eau pure = le saint Baptême qui n'est efficace que s'il est le sceau d'une foi parfaitement éclairée par la Vérité divine. Le corps ainsi lavé redevient signe et sacrement d'amour.

<sup>6</sup> - « le jour du Seigneur » comporte le jugement par le feu, et la manifestation en gloire du Fils de l'homme. Ce « jour » n'est pas encore venu, car la moisson n'était pas mûre ; la conscience chrétienne n'avait pas pu discerner exactement le péché. Le jour approche beaucoup plus pour nous que pour les premiers lecteurs.

26- En effet, si nous acceptons de pécher après avoir reçu la connaissance exacte de la Vérité, <sup>1</sup> il n'y a plus pour nous de recours à un sacrifice pour le péché, 27- mais seulement l'expectative effrayante du jugement et du feu ardent, prêt à dévorer les opposants. 28- Quiconque dérogeait à la loi de Moïse était mis à mort sans pitié sur déposition de deux ou trois témoins. 29- C'est donc d'un bien plus dur châtement que sera jugé justiciable, comprenez-le celui qui aura foulé aux pieds le fils de Dieu, qui aura tenu pour profane le Sang de l'alliance, dans lequel il a été sanctifié, qui aura méprisé l'Esprit de la grâce. <sup>2</sup> 30- Nous savons qui a dit cette parole : « A moi la vengeance, à moi la rétribution », et encore : « Le Seigneur jugera son peuple ». 31- Il est terrifiant en effet de tomber entre les mains du Dieu vivant ! <sup>3</sup>

32- Rappelez-vous les jours de naguère, dans lesquels, remplis de lumière, vous avez soutenu un grand combat d'épreuves, 33- tantôt livrés en spectacle, sous les outrages et les sévices, tantôt vous rendant solidaires de ceux qui enduraient les mêmes traitements. 34- En effet, ensemble vous souffriez sous les liens, et vous vous attendiez avec joie, à ce que l'on se saisisse de vos biens, persuadés d'être en possession d'une bien meilleure richesse, inaltérable. 35- Ne perdez donc pas votre belle assurance, laquelle comporte une grande récompense. <sup>4</sup> 36- Il vous faut en effet de la patience pour enlever la promesse en accomplissant le bon vouloir de Dieu. <sup>5</sup> 37- « En effet, encore un peu de temps, un peu, et

---

<sup>1</sup> - « de pécher » : de retourner au péché qui entraîne la mort, comme le fit Adam. C'est le péché dit « originel » que l'Église n'a jamais identifié exactement avec le viol du sein fermé, alors que la Loi mosaïque l'identifiait (notamment Lev.12). Les chrétiens ont donc continué de pécher, mais ils sont sans doute excusables, car ils n'ont pas été suffisamment instruits sur la vraie Loi naturelle de la créature humaine. Mais le péché, même s'il n'est pas reconnu, n'en existe pas moins, et a entraîné comme précédemment les châtements qui le sanctionnent.

<sup>2</sup> - « foulé aux pieds le fils de Dieu » : parce qu'il n'aura pas tenu compte de la démonstration que le Verbe de Dieu a faite en venant « en fils » dans notre nature, avec le témoignage de sa croix et de sa résurrection. C'est ce qui s'est produit dans l'histoire. Ce fut la faute des Galates que Paul dit « déchus de la grâce ».

<sup>3</sup> - « terrifiant de tomber entre les mains du Dieu Vivant » : l'auteur envisage toujours le « jour de Yahvé » déjà annoncé par les Prophètes, jour dans lequel la gloire et la Majesté de Dieu humilieront tous les orgueils de ce monde d'iniquité. C'est aussi le « déluge de feu » annoncé si clairement dans les derniers ch. de la Sagesse et par St Pierre dans ses épîtres. (cf. également Apoc.18). Mais il est abusif d'interpréter cette parole comme visant la damnation éternelle : tout châtement divin est essentiellement pédagogique et paternel, comme l'annonce le prophète Habacuc dans son Cantique (ch.3) : « Après avoir manifesté ta colère, tu te souviendras d'avoir pitié ». C'est au cours de l'histoire et surtout à son terme que l'homme sera contraint par l'extrême angoisse où se trouvera la terre entière, de se repentir du péché de génération qui a outragé gravement la Paternité de Dieu.

<sup>4</sup> - L'auteur s'adresse ici directement à la communauté de Jérusalem, dans cette première persécution qu'elle a subie de la part de la synagogue, au moment du martyre d'Etienne, et peu avant la conversion de Saint Paul. La lumière de la foi brillait sur elle : elle acceptait pleinement Jésus comme Messie, Roi et Fils de Dieu. Mais il n'est pas dit que cette lumière ait été telle qu'elle eut amené le Royaume dans sa plénitude ; car c'est dans cette même communauté qu'ont surgi ensuite les judaïsants qui sous couvert de la Loi, sont revenus à la prévarication d'Adam.

<sup>5</sup> - « le bon vouloir de Dieu » : c'est le bon vouloir initial et éternel, portant sur la nature humaine dans ses dispositions fondamentales, sexuée et virginale à la fois, qui contient l'accomplissement des promesses. Mais ce bon vouloir, pourtant réalisé en plénitude à Nazareth - « Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon ta parole » - fut ensuite présenté comme une exception inaccessible, inimitable, surtout après le concile d'Éphèse en 431. Il y a donc eu une dérobade générale, et les promesses n'ont pas été accomplies.

celui qui vient arrivera sans tarder ; 38- celui que je tiens pour juste en raison de sa foi vivra, mais s'il se dérobe, mon âme cessera de se complaire ne lui ». <sup>1</sup> 39- Nous ne sommes pas des hommes de dérobade en vue de la perte, mais des hommes de foi pour la conquête de la vie. <sup>2</sup>

**11/1** – La foi est en effet le fondement de ce que l'on espère, la conviction sur une réalité que l'on ne voit pas encore. <sup>3</sup> 2- Il est attesté que les anciens furent des hommes de foi. <sup>4</sup> 3- Par la foi, nous pensons que les siècles sont dirigés par la parole de Dieu, de sorte que ce que l'on voit dépend de ce qui n'apparaît pas. 4- C'est par la foi, que l'oblation qu'Abel présenta à Dieu fut meilleure que celle de Caïn, à cause d'elle il reçut le témoignage d'être un juste, et celui qui porta témoignage fut Dieu lui-même, sur son offrande ; à cause de cette foi, tout mort qu'il est, il parle encore. <sup>5</sup>

5 - Par la foi Hénoch fut enlevé, pour ne point voir la mort, et on ne le vit plus parce que Dieu l'avait enlevé ; il est attesté qu'il fut agréable à Dieu avant son enlèvement. 6- Sans la foi, il est impossible d'obtenir sa faveur. Celui qui s'approche de Dieu doit croire en effet qu'il est et qu'il se fait le juste rémunérateur de ceux qui le recherchent. <sup>6</sup>

---

<sup>1</sup> - Même citation que dans Rom.1/17-19. La foi qui justifie consiste à donner à Dieu l'initiative de la vie, comme le fit Abraham pour la naissance d'Isaac. Marie a été la Foi vivante entrant dans le monde, modèle de toute vierge, comme Joseph gardien de sa virginité, et époux nourricier, est le modèle de tout homme, selon l'enseignement de Léon XIII, qui remet la famille humaine sur ses bases divines.

<sup>2</sup> - Affirmation valable pour l'auteur, qui exprime un souhait et un encouragement pour ses lecteurs, mais les lecteurs n'ont pas suivi. L'expression « conquête de la vie » est pourtant très significative : car la vie n'est plus un donné de la nature, car la nature est déchue, puisque par cette nature déchue, nous sommes « fils de colère ». Il nous faut donc conquérir la vie qui a été perdue par le péché, par une véritable repentance et l'acquisition de la Justice qui procède d'une foi parfaite.

<sup>3</sup> - La foi est ici définie par son objet : la réalité que l'on ne voit pas encore c'est le Royaume de Dieu sur la terre ; mais la foi, quant à son contenu, est aussi le fondement de ce Royaume. Car le Royaume est édifié sur les mystères de la foi compris et vécus : la Trinité assurant la créature humaine dans sa véritable identité, et l'Incarnation du Verbe assurant la génération sainte et glorieuse.

<sup>4</sup> - Les anciens furent des hommes de foi, en ce sens qu'ils crurent en la parole de Dieu qui leur était donnée en leur temps pour l'entreprise du Salut, dont ils devaient assurer une étape. Mais les anciens n'ont pas eu la foi parfaite qui assure le Royaume. Ils sont ici cités en exemple pour l'adhésion qu'ils ont donnée à la Parole de Dieu qui leur était dite en leur temps et qui les a mobilisés dans l'histoire, en vue de la Rédemption. De même tout au long de l'histoire de l'Église les saints ont été des hommes de foi qui ont obéi à Dieu dans l'ouvrage qui leur était demandé, et qui se sont considérés comme mobilisés pour la cause de Dieu, selon les circonstances où ils se sont trouvés. Mais à vrai dire, ce sont saint Joseph et sainte Marie qui ont donné à Dieu l'assentiment portant non pas sur les contingences historiques de leur vie personnelle, mais sur la nature humaine elle-même rattachée à sa Loi naturelle, primordiale et éternelle. Ils n'ont pas été mobilisés pour le Royaume, ils n'ont pas été appelés non plus à témoigner (sauf Marie auprès de Apôtres), car ils ont vécu le Royaume pour lequel ensuite les Apôtres et les disciples ont témoigné.

<sup>5</sup> - Abel : Gen.4/1 : « Ève dépassa la génération et enfanta Abel. »

<sup>6</sup> - Hénoch : son enlèvement est la preuve qu'il atteignit la pleine justice de la foi parfaite. Sir.44/16 enseigne qu'Hénoch sera un signe pour la « conversion des générations » : pour la repentance portant sur la génération. « Cette génération ne passera pas que tout cela n'arrive » : il faudra tous ces châtiments pour qu'elle soit enfin contestée.

7- Par la foi Noé reçut un oracle sur une réalité qu'il ne voyait pas encore ; il en tint compte et construisit l'arche pour sauver sa maison. Par elle il condamna le monde, et devint héritier de la justice qui procède de la foi.

8- Par la foi Abraham répondit à l'appel qu'il avait reçu de s'en aller vers un lieu qu'il devait recevoir en héritage, et il partit sans savoir où il allait. 9- Par la foi il séjourna sur la terre de la promesse comme sur une terre étrangère, campant sous des tentes, et après lui, Isaac et Jacob cohéritiers de la même promesse. 10- Il aspirait en effet à la ville qui tient sur des fondements, dont l'architecte et le législateur est Dieu. 11- Par la foi, elle aussi, Sarah reçut pouvoir de concevoir une semence, alors qu'elle était hors d'âge, du fait qu'elle estima fidèle celui qui avait promis. 12- C'est pourquoi furent engendrés d'un seul, et déjà mort, ceux qui furent nombreux comme la multitude des cieux et le sable des rivages de la mer, innombrables. <sup>1</sup>

13- Dans la ligne de la foi, tous ceux-ci moururent sans obtenir l'accomplissement des promesses, mais ils les ont vues et saluées de loin et ils ont confessé qu'ils étaient sur la terre comme des étrangers et des voyageurs. 14- Ceux qui se disent tels montrent manifestement qu'ils sont à la recherche d'une patrie, 15- et s'ils n'avaient eu en vue que celle dont ils étaient partis, ils auraient eu le temps d'y revenir. 16- Mais c'est à une meilleure qu'ils aspiraient, c'est-à-dire une céleste. C'est pourquoi Dieu ne rougit pas de se dire leur Dieu : il leur a préparé une cité. <sup>2</sup>

17- Par la foi Abraham, mis à l'épreuve, emmena Isaac, et ce fils unique il l'offrit, lui qui avait eu confirmation des promesses, 18- lorsqu'il lui avait été dit : « C'est en Isaac que l'on reconnaîtra ta descendance ». <sup>3</sup> 19- Il estima que Dieu avait pouvoir même de le réveiller d'entre les morts, et c'est pourquoi il recouvra son fils, et ce fut une parabole. <sup>4</sup>

20- Par sa foi sur l'avenir, Isaac bénit Jacob, quant à Esaü... 21- Par la foi sur le point de mourir, Jacob bénit chacun des fils de Joseph, et adora en pensant à celui qui aurait la suprématie de son sceptre ; <sup>5</sup> 22- par la foi, Joseph en mourant évoqua l'exode des fils d'Israël et donna des ordres au sujet de ses ossements.

23- Par la foi Moïse, à sa naissance, fut caché pendant trois mois par ses parents, parce qu'ils avaient considéré la beauté de cet enfant et ils ne craignirent pas la sentence royale. 24- Par la foi Moïse devenu grand, refusa d'être appelé fils de la fille du pharaon, 25- préférant être misérable avec le peuple de Dieu, plutôt que de profiter de la jouissance passagère du péché : 26- il estima les outrages du Christ comme une richesse meilleure que les trésors des Égyptiens, car il portait plutôt son regard vers la récompense. <sup>6</sup> 27- Par la foi,

---

<sup>1</sup> - « d'un seul déjà mort » : Abraham, qui avait 100 ans (Cf. Rom.4).

<sup>2</sup> - « de se dire leur Dieu » : le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob.

<sup>3</sup> - « ta descendance » : la véritable descendance d'Abraham est justement celle qui n'a pas été engendrée de sa semence, mais celle qui lui a été donnée par Dieu « selon l'Esprit » (Gal.4/29). Cf. Rom 9, l'argumentation de saint Paul sur ce point. Le véritable père selon la Foi est saint Joseph, et Jésus en s'appelant « le fils de l'homme », glorifie saint Joseph comme étant le seul homme digne de ce nom.

<sup>4</sup> - Tout comme Dieu avait eu l'initiative de la vie pour la génération d'Isaac, il pouvait l'avoir aussi pour sa résurrection : inversement dans le cas de Jésus, sa résurrection est la preuve de sa filiation divine (Rom.1/4). Les chrétiens croient sans problème à la résurrection des morts, et ils ne croient pas à la génération sainte dont Dieu a l'initiative pour la sanctification de son Nom de Père. Comprenne qui pourra !

<sup>5</sup> - L'expression hébraïque mystérieuse se comprend aisément si l'on donne aux vocables leur sens spirituel et religieux. Jacob adore à l'avance la Royauté universelle du Christ, dont celle du patriarche Joseph en Égypte avait été le signe.

<sup>6</sup> - « les outrages du Christ » : Moïse en se compromettant avec le peuple hébreu, le peuple de ses frères, était à l'avance un imitateur du Christ qui laissa la Droite de son Père pour prendre la

il abandonna l'Égypte sans craindre la colère du roi : il s'attachait en effet à l'invisible comme s'il le voyait. <sup>1</sup> 28- Par la foi, il célébra la Pâque et l'ostension du sang versé, afin que l'exterminateur ne touchât pas leurs premiers-nés. <sup>2</sup> 29- Par la foi ils traversèrent la Mer Rouge comme un terrain sec, où les Égyptiens se risquèrent et furent engloutis. 30- Par la foi, les murailles de Jéricho s'écroulèrent, après qu'on en eut fait le tour pendant sept jours. 31- Par la foi, Rahab la prostituée ne périt pas avec les incrédules, elle avait reçu pacifiquement les éclaireurs.

32- Et que dire encore ? Le temps me manque pour parler de Gédéon, de Barak, de Samson, de Jephté, de Samuel, et des prophètes, 33- qui, par la foi, renversèrent des royaumes, érigèrent la justice, obtinrent les promesses, fermèrent la gueule des lions, 34- éteignirent la force du feu, échappèrent au tranchant du glaive, retrouvèrent des forces après la maladie, revinrent redoutables dans la guerre, assiégèrent le camp des envahisseurs ; 35- des femmes recouvèrent leurs morts par une résurrection. D'autres roués de coups, sans crier grâce, afin de parvenir à une meilleure résurrection. 36- D'autres subirent insultes et tortures, chaînes et prisons, 37- furent lapidés, suppliciés, sciés, moururent sous le coup du glaive, ils rôdèrent sous des peaux de moutons, de chèvres, sans ressources, poursuivis, tourmentés, 38- eux dont le monde n'était pas digne ; errants dans les déserts, les montagnes, les cavernes, les antres de la terre, <sup>3</sup> 39- et tous, autant qu'ils sont, qui méritèrent un bon témoignage en raison de leur foi, n'ont cependant pas obtenu

---

forme de l'esclave et se faire obéissant jusqu'à la mort pour notre salut. Jésus dit à Jean Baptiste : « Il nous faut ainsi accomplir toute Justice ».

<sup>1</sup> - « il abandonna l'Égypte » : sans doute après avoir tué l'Égyptien, en se retirant au désert de Madian. A vrai dire, l'Écriture dit que Moïse eut peur (Ex.2/14). L'auteur parle donc de la décision de Moïse d'abandonner la haute fonction qu'il avait en Égypte, à la cour de Pharaon, ce qui passait à ses yeux comme une désertion et une trahison. Moïse reste 40 ans au désert auprès de Jéthro prêtre de Madian.

<sup>2</sup> - « les premiers-nés » : le premier-né appartient à Dieu car il a ouvert le sein. C'est la règle fondamentale qui préside au rachat des premiers-nés (Lev.12). Le premier à subir la sentence de la mort est le premier-né, car dans la génération charnelle, il est le fruit du péché, comme le fut Caïn « qui était du Diable et qui tua son frère ». Dieu accepte un sacrifice et laisse vivre le premier-né : c'est déjà ce qui se produit au moment de l'Exode. Toute cette pédagogie de la Loi est hautement significative, surtout lorsqu'elle est éclairée par la génération du Christ, et ces enseignements n'échappaient pas aux Apôtres ni à leurs premiers disciples. Ils ont été perdus depuis, peu à peu, au cours des siècles. Mais nous sommes interrogés avec la plus extrême angoisse aussi bien par le problème de la surpopulation que par celui de la dégénérescence de la race d'Adam (handicaps de tous genres, contraception, avortement). Il est donc temps de reprendre en considération les enseignements divins fondamentaux pour rectifier la psychologie et le comportement en ce qui concerne l'amour de l'homme et de la femme, et la génération humaine.

<sup>3</sup> - Comme pour les versets précédents, se référer aux Bibles qui donnent ici toutes les références nécessaires aux événements auxquels l'auteur fait allusion. Ce qui est important c'est la foi, déjà manifestée chez les anciens, et pour nous, qui avons la connaissance du Christ et du plein salut, cette même foi doit nous permettre d'entrer vraiment dans le Royaume et d'en être les témoins vivants. C'est ce qu'espère l'auteur.



l'accomplissement de la promesse : <sup>1</sup> 40- Dieu avait prévu quelque chose de meilleur pour nous, afin qu'ils ne soient pas conduits à la perfection sans nous. <sup>2</sup>

**12/1** – Alors donc, nous aussi, entourés que nous sommes d'une telle nuée de témoins, déchargeons-nous de tout fardeau, échappons à l'ambiance enveloppante du péché, et par la patience, courons au combat qui nous est proposé, 2- tenant les yeux fixés sur l'Archège et le consommateur de notre foi, Jésus ; lui qui, au lieu de la joie qui était à sa portée, endura la croix en surmontant son ignominie et se trouve assis désormais à la droite du trône de Dieu. <sup>3</sup> 3- Prenez en considération celui qui affronta de la part des pécheurs une telle contradiction contre lui, afin de ne pas vous laisser décourager en vos âmes et lâcher prise. 4- Vous n'avez pas encore résisté jusqu'au sang dans votre combat contre le péché ; 5- et cependant vous avez oublié l'exhortation qui vous est adressée comme à des fils : « Mon fils, garde-toi de négliger la correction du Seigneur, et ne te détourne pas lorsqu'il te confond : 6- car le Seigneur corrige celui qu'il aime, quand il accueille un fils, il le fouette ». 7- Acceptez volontiers d'être corrigés : Dieu se porte vers vous comme vers des fils, et quel est le fils que son père ne corrige pas ? 8- Si vous êtes privés de correction – en fait tous tôt ou tard la reçoivent – vous êtes alors des bâtards et non des fils. 9- Puisque nous avons eu pour éducateurs nos pères selon la chair, et que nous les vénérons, soumettons-nous bien plus encore, n'est-il pas vrai, au Père des esprits, pour recevoir la vie. 10- Ceux-là nous ont corrigés pour peu de jours selon ce qui leur semblait bon ; mais lui, c'est en toute efficacité afin de nous rendre participants de sa sainteté. 11- Toute éducation sur l'heure, paraît plutôt chagrin que joie, mais par la suite, elle procure à ceux qu'elle a exercés le fruit paisible de la justice. 12- C'est pourquoi affermissiez les mains languissantes et les genoux chancelants ; 13- rectifiez les sentiers pour vos pas, afin que ce qui est boiteux, bien loin de dévier, soit guéri. <sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> - « Ils n'ont pas obtenu les promesses » : non plus que les patriarches dont il était question plus haut. Mais ils avaient tous les promesses en héritage. L'accomplissement des promesses, c'est la suppression de l'antique sentence « tu mourras de mort », par l'avènement de la pleine Justice.

<sup>2</sup> - « sans nous » : la pensée de l'auteur est donc claire : si la Loi n'a pas amené à la perfection les ministres du culte, ni même les pionniers de la foi dont il vient de rappeler le souvenir, c'est que la foi peut nous y amener nous qui confessons la filiation divine de Jésus, sa pleine Justice, nous qui avons en lui le plein accès au « lieu saint » : à la Sainte Trinité dans son mystère intime. Ainsi la perfection qui procède de la Foi était déjà réalisée à Nazareth, puisque Jésus en est le fruit béni. Il est donc étrange qu'en deux mille ans, l'exemple exact de Nazareth par lequel le péché est aboli et la loi dépassée, n'ait pas été reproduit dans l'Église.

<sup>3</sup> - **12/1** - « l'Archège » : celui qui marche devant et commande le chœur.

« consommateur » : qui la porte à son achèvement. Jésus subit la contradiction des pécheurs par le seul fait qu'il est fils de Dieu, grief de sa condamnation (lire Sag.1). Nous devons, nous, témoigner non pour notre propre justice, puisque nous avons été engendrés dans le péché, comme fils de colère (Eph.4/2) mais pour la Justice de Jésus, à laquelle nous associent la foi et la grâce baptismale.

<sup>4</sup> - Toute l'histoire de l'Église tombe sous ce reproche, puisqu'en fait, les chrétiens n'ont jamais quitté clairement et résolument l'ornière du péché de génération. C'est pourquoi tous les siècles de l'histoire ont été durement châtiés par Dieu, plus encore que le peuple d'Israël d'autrefois. Mais on voit bien que l'auteur cherche à convaincre chaque chrétien en particulier, comme s'il était seul, et comme si, en définitive la Rédemption dépendait de la Foi de chacun et même d'un seul. Effectivement, c'est parce qu'un seul couple en Israël est entré par la Foi dans la Pensée éternelle de la Sainte Trinité que le Sauveur est advenu pour le monde entier. De même, par les exemples du ch.11, à chaque époque le salut d'Israël était attaché à la fidélité d'un seul.

14- Recherchez la paix avec tous, et la sanctification sans laquelle personne ne verra le Seigneur, <sup>1</sup> 15- veillant à ce que personne ne soit en retard sur la grâce de Dieu ; qu'aucune racine d'amertume ne croisse pour gêner et souiller beaucoup de monde ; <sup>2</sup> 16- que personne ne soit impudique ou profanateur, comme le fut Esaü, qui, par un seul mot, vendit son droit d'aînesse. <sup>3</sup> 17- Vous savez qu'ensuite, alors qu'il voulut hériter de la bénédiction, il fut disqualifié et ne put obtenir aucun changement d'avis, quoiqu'il l'eût imploré avec larmes.

18- Ce n'est pas de cette montagne tangible que vous vous êtes approchés : montagne embrasée par le feu, enveloppée de nuages, de tourbillons et de tempêtes, <sup>4</sup> 19- de sons de trompettes et de bruits de voix ; 20- les auditeurs supplièrent que la parole ne leur fut pas adressée, car le commandement était pour eux insupportable : « Même un animal qui viendrait à toucher la montagne serait lapidé ». 21- Le spectacle était terrifiant au point que Moïse lui-même dit : « Je suis épouvanté et tremblant ». 22- Mais c'est de la montagne de Sion, de la Jérusalem céleste, de la fête solennelle des myriades d'AnGES, 23- de l'élite des premiers-nés qui sont inscrits dans les cieux, et de Dieu, juge universel, de l'esprit des justes qui sont arrivés à la perfection, 24- et de Jésus le médiateur de l'Alliance nouvelle, et du Sang de la purification qui parle plus haut de celui d'Abel. <sup>5</sup>

25- Prenez garde à ne pas récuser celui qui parle : ils n'ont pas échappé ceux qui ont récuser celui qui leur rendait un oracle sur la terre, à combien plus forte raison vous-mêmes, si vous vous détournez de celui qui vous parle du Ciel. <sup>6</sup> 26- C'est celui dont la voix ébranla autrefois la terre, et maintenant il vous donne un avertissement disant : « Encore une fois je secouerai non seulement la terre, mais le ciel ». <sup>7</sup> 27- Par ce « encore une fois », il manifeste cette transformation des choses qui seront ébranlées parce que fabriquées, afin que demeure ce qui ne sera pas ébranlé. <sup>8</sup> 28- C'est pourquoi tenons pour une grâce d'avoir reçu

---

<sup>1</sup> - « verra le Seigneur » : le jour de sa manifestation, mais aussi d'une manière générale comme l'a comprise la tradition spirituelle de l'Église, la vision de Dieu au paradis.

<sup>2</sup> - En fait par rapport à la grâce de Dieu le retard est déjà de deux mille ans. De même les racines d'amertume se sont multipliées en d'innombrables hérésies, schismes, querelles, guerres de religion, etc...

<sup>3</sup> - Là encore, que de manquements qui ont révolté beaucoup de consciences droites.

<sup>4</sup> - « la montagne tangible » : le Sinaï, où fut promulguée l'ancienne Alliance, qui n'avait qu'une valeur pédagogique et provisoire. Ce qui nous est donné dans le Christ est définitif et éternel. Si nous passons à côté, Dieu ne peut rien faire de plus.

<sup>5</sup> - « la montagne de Sion » : identifiée aussitôt dans son sens spirituel : la cité du Dieu vivant, de même ensuite la « Jérusalem céleste » ces expressions signifient la pleine réconciliation de la créature humaine avec son Créateur par la connaissance des mystères divins. « La vie éternelle, c'est qu'ils te connaissent, toi Père, et Celui que tu as envoyé, Jésus-Christ ». La réalité chasse les figures. « Les premiers-nés » : sans doute les martyrs déjà ressuscités avec le Christ. L'auteur a pleinement le sens de l'Église triomphante et de la communion des Saints.

<sup>6</sup> - « Celui qui parle » : le Verbe de Dieu, Jésus-Christ. Jésus à Nicodème allègue l'autorité de son témoignage : « Nous parlons de ce que nous savons, nous portons témoignage de ce que nous avons vu... » (Jn.3).

<sup>7</sup> - « je secouerai le ciel » : le ciel qui est devenu, autour de la terre, le repaire des anges déchus « répandus dans les airs ». Mais aussi allusion aux ébranlements de la fin des temps pour le « jour du Seigneur » (Mt.13 et 24).

<sup>8</sup> - parce que fabriquées : l'auteur fait allusion sans doute aux ouvrages d'iniquité faits par la main des hommes, les idoles de néant meurtrières. C'est tout ce qui est sorti du « puits de l'abîme », la grande métallurgie qui a submergé le monde de ses idoles. Que l'on songe aux victimes humaines sacrifiées par la déesse automobile !...

le royaume inébranlable, grâce par laquelle nous rendons un culte agréable à Dieu avec piété et révérence, <sup>1</sup> 29- oui, en effet, notre Dieu est un feu résolvant. <sup>2</sup>

**13/1** – Que demeure l’amour fraternel ! 2- N’oubliez pas l’hospitalité, car par elle certains accueillirent des Anges comme hôtes. 3- Souvenez-vous de ceux qui sont dans les liens comme si vous étiez liés avec eux, de ceux qui souffrent comme si vous étiez dans leurs corps. 4- Le mariage est estimable en tout point mais que la couche soit sans souillure, car Dieu juge les fornicateurs et les adultères. <sup>3</sup> 5- Que votre conduite exclut l’avarice, contentez-vous de ce qui se présente, car il a dit : « Je ne t’abandonnerai pas, je ne te délaisserai pas ». 6- Il va jusqu’à dire, pour nous encourager : « Le Seigneur est mon aide, je n’aurai aucune crainte, que peut me faire un homme ? » <sup>4</sup> 7- Souvenez-vous de ceux qui vous ont mis sur la voie, en vous annonçant la parole de Dieu, gardez les yeux fixés sur l’issue de leur exemple et imitez leur foi, <sup>5</sup> 8- Jésus-Christ est le même, hier, aujourd’hui et dans les siècles. 9- Ne vous déportez pas vers des doctrines variées et étrangères ; ce qui est beau, c’est de confirmer son cœur par la grâce et non par des régimes alimentaires qui ne furent d’aucune utilité à eux qui les suivirent.

10- Nous avons un autel auquel n’ont pas le droit de manger ceux qui offraient dans le temple. <sup>6</sup> 11- De leurs animaux, le sang est offert pour le péché par le grand prêtre dans le lieu saint, et le corps est brûlé hors du camp ; 12- voici pourquoi Jésus lui-même, pour sanctifier le peuple par son propre sang, a souffert hors de la ville. 13- Sortons donc avec lui

---

« qui ne sera pas ébranlé » : les ouvrages de Dieu, et tout particulièrement le Royaume du Père établi sur la Foi dans laquelle nous sommes déjà introduits, comme l’indique le verset suivant. A vrai dire, le Royaume qui fut à Nazareth n’a jamais été reproduit dans l’Église, car la psychologie chrétienne est restée infantile, incapable d’assumer par la Foi la chair, à la fois sexuée et virginale.

<sup>1</sup> - « grâce » : c’est la grâce de l’élection : « large et spacieuse la route qui conduit à la perdition où la multitude est engagée, et resserré le chemin qui mène à la vie, beaucoup le cherchent et peu le trouvent ». « Je vous choisirai deux entre dix-mille, et ils seront unifiés ».

<sup>2</sup> - « un feu résolvant » : ou « réducteur », au sens chimique de ce mot, le feu qui tire le métal du minerai, l’or pur de sa gangue d’impuretés. Et non pas « dévorant », ou « consumant », comme certains le disent, en négligeant le sens exact du mot grec.

<sup>3</sup> - « estimable en tout point » : ou bien « en tous ». Nous rejoignons 1 Cor.11/11. Le mariage doit donc exclure la fornication qui profane le Sein virginal, le Lieu Saint de l’Esprit du Père, et il doit être le signe efficace de l’unité des Saintes Hypostases par un amour respectueux de l’Alliance virginale et éternelle. Comme le mariage de St Joseph et de Ste Marie (Cf.1 Pe.1/18s).

<sup>4</sup> - Ce n’est pas un encouragement à la paresse, mais simplement une exhortation à la liberté de l’esprit, par la confiance en la Providence paternelle de Dieu.

<sup>5</sup> - « mis sur la voie » : sens exact du mot grec. Il s’agit des Apôtres et des témoins de leur foi sur lesquels repose la communauté chrétienne. C’est la foi qui fait le lien entre les chefs de l’Église temporelle et les Apôtres ; mais si la foi s’éteint, le lien apostolique est brisé, et les cadres juridiques n’ont plus aucun sens. (identité de la foi marquée par le v.8). « L’issue de leur exemple » : le martyre.

<sup>6</sup> - « un autel » : La Table Eucharistique, où le Corps du Christ est mangé. Ceux qui sont encore solidaires de la Loi donc de la génération charnelle n’ont pas accès à l’Eucharistie. L’auteur exhorte les Juifs qui ont cru en Jésus comme Christ et fils de Dieu, donc comme Grand Prêtre, à rompre avec leurs vieilles habitudes devenues périmées. Il faut souvent de l’héroïsme pour rompre avec le sur-moi social, religieux et moral, qui soutient encore la cité terrestre. Ces paroles sont toujours vraies car l’Église des Nations, dans ses structures temporelles, reste « assise entre deux chaises », solidaire à la fois du péché et de la grâce. Les saints ont toujours été persécutés par les hommes d’Église, compromis avec les formes sociales et politiques de ce monde. (Cf. « Lettre aux amis de la Croix » de St Grignon de Montfort, etc...)

hors du camp, portant sur nous son opprobre ! 14- Nous n'avons pas en effet ici de cité permanente, mais nous sommes en quête de celle qui vient. 15- Par lui, donc, présentons à Dieu en tout temps, un sacrifice de louange, c'est-à-dire le fruit des lèvres qui confessent son Nom. <sup>1</sup>

16- N'oubliez pas la bienfaisance ni la communion : voilà les sacrifices qui plaisent à Dieu. <sup>2</sup> 17- Ayez confiance en ceux qui vous ont mis sur la voie, et soyez dociles, ce sont eux en effet qui restent éveillés à cause de votre vie, car ils doivent en rendre compte. Qu'ils le fassent avec joie, et non en gémissant, ce qui ne vous apporterait aucun avantage. <sup>3</sup>

18- Priez pour nous, nous sommes assurés en effet d'avoir une bonne conscience, et nous désirons avoir en tout point, une belle conduite. 19- Je vous demande instamment de le faire, pour que je vous sois rendu au plus vite. <sup>4</sup> 20- Que le Dieu de la paix, qui a ramené d'entre les morts le Pasteur des brebis, le grand, dans le sang de l'éternel alliance, notre Seigneur Jésus, 21- que ce Dieu vous affermisse en tout bien, pour que vous fassiez son bon vouloir, qu'il fasse en vous ce qui lui est agréable par Jésus-Christ, à qui la gloire est pour les siècles des siècles. Amen.

22- Je vous exhorte, frères, à recevoir cette parole de consolation que je vous envoie par le plus bref délai. 23- Sachez que notre frère Timothée a été libéré, avec lui s'il vient assez vite, je vous verrai. 24- Saluez tous ceux qui vous conduisent et tous les saints. Ils vous saluent tous ceux de l'Italie. <sup>5</sup> 25- Que la grâce soit avec vous tous, Amen.

o o o o o

---

---

<sup>1</sup> - Dieu est si bon envers nous, qu'il ne demande qu'un sacrifice de louange ! Et combien pourrions-nous assez le louer et lui rendre grâce ?... Son Nom est Père.

<sup>2</sup> - « Les sacrifices qui plaisent à Dieu » : par opposition aux sacrifices sanglants solidaires d'un monde de péché, ennemi de Dieu : « Ceux qui sont dans la chair ne peuvent pas plaire à Dieu, cela leur est impossible ». Mais quels sont les chrétiens qui, une bonne fois pour toutes, ont accompli la parfaite repentance par la Foi exacte ?

<sup>3</sup> - « qui restent éveillés » : ou vigilants. Plût à Dieu que les chefs de l'Église des nations eussent été vigilants comme le désirait l'apôtre !... Les dignités et les honneurs dont ils furent alourdis leur ont bien souvent fait perdre le sens de leurs responsabilités par rapport aux troupeau du Christ : « Pais mes brebis, pais mes agneaux... »

<sup>4</sup> - « une belle conduite » : ou bien « un heureux retour des choses ». Texte difficile. Paul pense-t-il ici à l'heureuse issue de son procès devant César ? Sans doute...

<sup>5</sup> - Ce verset montre en effet que la lettre est écrite d'Italie, et sans doute de Rome.